



**LES CONTRAINTES DE L'AIDE HUMANITAIRE EN PERIODE
POST-CONFLIT SUR L'AUTONOMISATION DES
BENEFICIAIRES.**

**Cas des actions réalisées par ACTION D'ESPOIR dans la province du Sud-
Kivu de 2013 à 2014**

**Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de master spécialisé en
Management des Entreprises & des Organisations (MEO)
Option : Innovation Développement & Sociétés (IDS)**

Présenté par

Jean-Jacques BAGALWA MURHANDIKIRE Mongane

A₀ en Développement Rural/ Planification Régionale

Dirigé par

Thierry MUSHAGALUSA MANYUKU

Master en Gestion des Projets

Chercheur en Anthropologie de Développement

PROMOTION : C0113 -COHORTE JANVIER 2013

Citations

Depuis toujours, des personnes ont imaginé que la charité distributive pouvait n'être qu'un passage. Donner ne suffit pas. En enfermant l'autre dans une situation passive, on le tue à petit feu. Il peut être indispensable de donner, mais alors faisons le intelligemment, veillons à ce que les personnes soient mobilisées autour de leur propre développement. Ce n'est pas le plus facile. Il faut revoir nos critères de rentabilité, de rapidité, se donner du temps pour cheminer avec les gens, les convaincre que leur développement nous concerne.

Pierre LEVENÉ, Secours Catholique, décembre 1999

Je lève les yeux vers les monts:
D'où me viendra le secours?
Le secours me vient de Yahvé qui a fait le ciel et la terre.
Qu'il ne laisse broncher ton pied!
Qu'il ne dorme, ton gardien!
Vois, il ne dort ni ne sommeille, le gardien d'Israël.
Yahvé est ton gardien, ton ombrage, Yahvé, à ta droite.
De jour, le soleil ne te frappe, ni la lune en la nuit.
Yahvé te garde de tout mal, il garde ton âme.
Yahvé te garde au départ, au retour, dès lors et à jamais.

Psaume 121

In memoriam

Francine IRANGA MURHANDIKIRE, ma nièce

Jeanne MUNYERE'ARHALIMBA MURHANDIKIRE, ma sœur

Jackson MURHANDIKIRE RUVUNA LUSARHI, mon frère

Deocard CIRINDA, mon cousin

Aucun mot ne peut signifier ce que je ressens quand je pense à vous

Je crois en la résurrection de morts et à la vie éternelle

Dédicace

A

Jeannette-Marie MUNGUAKOKWA BAZIBUHE, Mon épouse

Jacqueline HESHIMA-CIKURU, Jeanne d'Arc NECI-KOKO et Jaël IZUBA, mes filles

Jacob HEKIMA-CITO, Jean-Michel KULI et Jesse YE, mes fils

Jacqueline CIREZI et Jean MURHANDIKIRE, mes parents

Je dédie ce travail, fruit de leur soutien et abnégation.

Remerciements

Il ne nous a pas été facile de nous embarquer dans le bateau de 2iE pour entamer des études de master. Ce qui a été prise pour aventure vient de donner ses fruits par la production de ce travail. Et c'est surtout par l'assistance de ces personnes différentes mais importantes qui ont voulu nous venir en aide dans plusieurs formes.

Gloire soit rendu à Dieu qui continue à nous donner force et santé et qui a mis sur notre route des personnes capables de nous guider par des réprimandes et encouragements.

Nous pensons à Monsieur Thierry MUSHAGALUSA MANYUKU qui, en dépit de ses nombreuses tâches, a accepté de nous guider dans la réflexion pour produire cette œuvre.

Notre gratitude va directement à tout le personnel de 2iE (administratifs, enseignants et tuteurs) qui s'est époumoné pour nous transférer le meilleur de lui-même. Leur assistance nous a fortifiés. Nous citons sans être exhaustif Francine Naba KANÉ, Tété Enyon, DJIM DOUMBE DAMBA, TRAORE Ramani, *DJIM DOUMBE DAMBA*, K. Christelle ZOMBRE, Bertrand Ficini, *Frédéric TRAORE*, YELEMOU, Marcelin KOUAKOU, Elodie HANFF, Barthélemy Tenkodogo, Romain CARDON et Sylvie OUEDRAOGO.

Laurent VELGHE et Innocent MATABARO ont accepté de relire ce travail et nous faire des observations pertinentes partant de leurs expériences de terrain. A travers Laurent nous adressons nos vifs remerciements à tous les voyageurs solidaires qui ont continué à nous prouver leurs solidarités et à travers Innocent nous pensons à tous les vrais amis. Nous avançons car croyons que des personnes dignes croient en nous.

Concilie MURHANDIKIRE et Chantal NOEL sont restées des sœurs attentives à notre évolution. A elles et leurs familles respectives nous resterons reconnaissants.

Aux nombreux collaborateurs dans le domaine humanitaire qui ont accepté d'être importuné pour répondre à nos questions ou pour guider notre appréciation des faits dans ce domaine, je cite nommément Karl KASHALI et Dr Jules BASIMINE qui ont été mes superviseurs directs dans le domaine humanitaire respectivement au sein de la Fondation AVSI et de l'ONG ADE ainsi qu'à la population du Sud-Kivu qui a voulu nous faire partager ses points de vue.

Un clin d'œil particulier à tous les camarades avec lesquels nous avons passé ces deux années de formations. Malgré la distance entre les uns et les autres nous avons eu à nous renforcer mutuellement, qu'ils trouvent ici l'expression de ma reconnaissance, il s'agit de madame GAMENE Edwige Marie et messieurs ADJOUMOUMOUNI Albert Cyrille Adeyemi, BABY Boudiouma, MINISSARE Pierre Hervé Junior, NEBIE Nébilma Jacob, NOUGTARA Eric, SAWADOGO Mohamado et SOSSOUKPE Codjo Roc.

Liste des sigles et abréviations

- 2iE : Institut International de l'Ingénierie de l'eau et de l'environnement
- ADE : Action d'Espoir ;
- AGR : Activité Génératrice de Revenu ;
- AME : Articles Ménagers Essentiels (+abris). (Ex NFI :No Food Items) ;
- AVSI: Association des Volontaires pour le service International
- CHB. : Comité Humanitaire de Base ;
- COOPEC : Coopérative d'Épargne et de Crédit ;
- CPIA : Comité humanitaire inter agences
- DSRP : Document stratégique pour la réduction de la pauvreté
- FARDC : Forces Armées de la République Démocratique du Congo ;
- FDLR : Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda ;
- FNL : Front national de Libération (Rébellion burundaise)
- HCR ou UNHCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés ;
- INTERAHAMWE : Ce nom désigne le groupe des rebelles venus rwandais depuis 1994. Ils sont armés. Ils sont tenus responsables de nombreuses exactions contre les populations civiles à l'Est de la RDC (Voir FDLR) ;
- KHI : Kits d'Hygiène Intime ;
- OCHA : Bureau de Coordination des Nations Unies pour les Affaires Humanitaires (BNUH)
- PAH : Plan d'Action Humanitaire
- PAM : Programme Alimentaire Mondial
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
- PRODOC : Document de projet
- RHA : Rebuild Hope for Africa
- UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Liste des tableaux

1. Personnes enquêtées au sein de la communauté humanitaire :	10
2. Personnes enquêtées au sein de la population bénéficiaires :	11
3. Synthèse historique de l'aide humanitaire :	22
4. Nombre d'acteurs humanitaires dans la province :	25
5. Réalisation de la communauté humanitaire entre 2013-2014 au Sud-Kivu	26
6. Bénéficiaires du projet et zones d'interventions :	28
7. Nombre des bénéficiaires :	28
8. Amélioration du score card dans les ménages :	30
9. Contenu des Kits AME-Abris :	31
10. Nombres des bénéficiaires et quantités reçues :	35
11. Composition de la ration alimentaire :	36
12. Les causes des crises humanitaires	43
13. L'assistance humanitaire est importante dans la communauté :	44
14. L'AH arrive à temps opportun dans la communauté :	45
15. Période depuis laquelle la communauté reçoit l'aide humanitaire :	46
16. Nombre des fois que le bénéficiaire a été assisté :	46
17. L'AH a un impact durable pour le bénéficiaire et la communauté :	47
18. L'AH reste un besoin pour les bénéficiaires et la communauté :	47
19. Le choix des bénéficiaires a été conventionnellement accepté :	48
20. Les intrants sont ceux voulu par la communauté :	49
21. La qualité des intrants:	49
22. La quantité des intrants:	50
23. La collaboration entre les acteurs :	50
24. La satisfaction des bénéficiaires de l'AH :	51
25. L'autonomisation des bénéficiaires par l'AH:	51
26. Les effets néfastes de l'AH sur les bénéficiaires :	52
27. Lien entre Aide humanitaire et Aide au Développement :	59

Encadrée

1. Alerte sur la situation humanitaire	33
--	-------	----

Liste des photos

1. Calicot sur les distributions	34
2. Etat de la route	37

Liste des cartes

1. La province du Sud-Kivu en RDC	68
2. La province du Sud-Kivu et ses territoires	68

Résumé

La province du Sud-Kivu à l'Est de la République Démocratique du Congo est emprise aux crises multiples qui sont sources des crises humanitaires graves. Plusieurs acteurs humanitaires interviennent depuis plus d'une décennie pour soulager dans la mesure du possible des millions de personnes sinistrées avec une somme importante d'argent reçue de la communauté humanitaire.

Il ressort que les interventions restent dans la plupart des cas inscrits dans le domaine d'urgence avec impact à court terme et que par ricochet les personnes et ou ménages assistés ne sont pas en mesure de se libérer de ce régime d'assistance. Souvent, c'est parce que ces bénéficiaires ne sont pas totalement associés et écoutés, le gouvernement n'est pas totalement impliqué et les acteurs humanitaires locaux n'ont pas de moyens propres leur permettant de mettre sur pied leurs propres politiques d'interventions. Il apparaît aussi que les capacités locales ne sont ni considérées ni renforcées et que les moyens de subsistances ne sont pas consolidés.

Pour quitter ce cycle infernal des besoins humanitaires, il faut une prise de conscience de toutes les parties prenantes et mettre du temps et le paquet nécessaire pour investir dans la production agropastorale et soutenir les moyens de subsistance, améliorer les infrastructures, redéfinir l'aide à partir des bénéficiaires, investir dans la sécurisation et la prévention des catastrophes, développer les capacités des ONG locales, accroître l'implication du gouvernement pour finir par repenser le processus de l'aide humanitaire.

Mots Clés

- 1. Aide humanitaire**
- 2. Autonomisation**
- 3. Organisation Non gouvernementale**
- 4. Communauté humanitaire**
- 5. Crises humanitaires**

Abstract

The South Kivu province in the Eastern Democratic Republic of Congo has been held in multiple crisis, namely severe humanitarian crisis. Several humanitarian actors are on ground since more than a decade to relieve as far as possible millions of victims with huge amounts of money funded by the humanitarian community.

Nevertheless, these interventions are mostly in terms of emergency relief with short term impact and people and/or households are not able to free themselves from this system of aid. In most cases, this is because beneficiaries are not fully associated and their views are not taken into account, the government is not involved and local humanitarian actors cannot put up their own intervention policy due to lack of local own funds. It seems that local abilities are neither considered nor empowered and means of subsistence are not strengthened.

In order to solve this unending cycle of humanitarian needs, a clear awareness of all participants is rather needed to invest in farming and agribusiness production, reinforce the means of subsistence, improve infrastructures, redefine "aid" in terms of beneficiary interest, invest in safety and disaster prevention, develop local NGO capacity, increase government implication and conclude by a clear rethinking of the humanitarian aid process.

Key words :

- 1. Humanitarian aid**
- 2. Empowerment**
- 3. Nongovernmental Organization**
- 4. Humanitarian Community**
- 5. Humanitarian Crisis**

Table des matières

Citations	I
In memoriam	II
Dédicace	III
Remerciements	IV
Liste des sigles et abréviations	V
Liste des tableaux	VI
Encadrée	VI
Liste des photos	VI
Liste des cartes	VI
Résumé	VII
Abstract	VIII
Table des matières	IX

Chapitre 1: INTRODUCTION..... - 1 -

1.1. Contexte général travail	- 1 -
1.2. Etat de la question	- 4 -
1.3. Problématique de l'étude.....	- 6 -
1.4. Intérêt de l'étude.....	- 7 -
1.5. Objectifs et hypothèse d'étude	- 7 -
1.6. Hypothèses de l'étude.	- 8 -
1.7. Articulation du travail	- 8 -
1.8. Approche méthodologique	- 9 -
1.9. Limites spatiotemporelles	- 12 -

Chapitre 2 : CADRE ADMINISTRATIF & INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE - 13 -

2.1. La province du Sud-Kivu	- 13 -
2.1.1. Présentation de la province	- 13 -
2.1.2. Les conflits au Sud-Kivu et la Situation Humanitaire	- 15 -
2.2. L'ONG Action d'Espoir.	- 16 -
2.2.1. Présentation.....	- 16 -
2.2.2. Mission, vision et mandat	- 16 -
2.2.3. Volets d'intervention	- 17 -
2.2.4. Principaux projets exécutés en 2013- 2014	- 18 -
2.2.5. Partenaires.....	- 19 -
2.3. L'assistance humanitaire.....	- 19 -
2.3.1. Compréhension de la terminologie	- 19 -
2.3.2. Historique de l'Action Humanitaire dans le monde	- 21 -
2.3.3. Les principes des actions humanitaires.....	- 22 -
2.3.4. Les acteurs de l'action humanitaire	- 22 -
2.3.5. La Coordination des actions humanitaires et l'approche Cluster	- 23 -

*Les contraintes de l'aide humanitaire en période post-conflit sur l'autonomisation des bénéficiaires.
Cas des actions réalisées par Action d'Espoir dans la province du Sud-Kivu de 2013 à 2014*

2.3.6.	Le Plan d' Action Humanitaire (PAH)	- 24 -
2.3.7.	Capacités en matière d'intervention humanitaires	- 25 -

Chapitre 3 : L'INTERVENTION HUMANITAIRE D'ACTION D'ESPOIR - 27 -

3.1.	Assistance en Articles Ménagers Essentiels & Abris d'urgences	- 27 -
3.2.	Assistance en sécurité alimentaire	- 32 -
3.2.1.	Distribution des vivres	- 33 -
3.2.2.	Assistance en intrants agricole.....	- 37 -
3.3.	Conclusion.....	- 42 -

Chapitre 4 : ANALYSE & INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ETUDE..... - 43 -

Chapitre 5 : VERIFICATION DES HYPOTHESES ET RECOMMANDATIONS..... - 54 -

5.1.	Résultats de l'analyse.....	- 54 -
5.2.	Raisons des limites de l'intervention d'ADE dans le domaine humanitaire au SK.....	- 55 -
5.3.	Comment partir de l'aide humanitaire vers l'autonomisation des bénéficiaires ?	- 59 -
5.4.	Recommandations à toutes les parties prenantes	- 60 -
	Conclusion.....	- 64 -
	Bibliographie.....	- 66 -
	Annexes.....	- 68 -
	Les cartes	- 68 -
	Questionnaire d'enquête.....	- 69 -

Chapitre 1: INTRODUCTION

1.1. Contexte général travail

La République Démocratique du Congo (RDC) a eu le triste sort de traverser une série de conflits interethniques et politiques dès son indépendance de la Belgique le 30 juin 1960 jusqu'à ce jour. La première décennie de cette autonomie a été caractérisée par des luttes politiciennes entre les hauts dirigeants, marquées par l'assassinat du 1^{er} premier Ministre Patrice-Emery Lumumba, les cessations (du Katanga et du Sud-Kassaï), diverses rébellions telles celles de Pierre Mulele et de Jean Schramme, ainsi que le coup d'état militaire qui instaure la 2^{ème} République. Devenue Zaïre en 1971, le pays traversa un semblant d'accalmie entrecoupée de tensions sous le régime dictatorial du Général puis Maréchal Joseph-Désiré Mobutu (1965 à 1997). En cette période, l'inattention au social, le favoritisme, le manque d'infrastructures, le chômage et des salaires modiques créeront un mécontentement généralisé et des tensions internes, ravivées encore par la chute du mur de Berlin et la fin du bloc communiste. En 1990 le multipartisme est réinstauré avec une longue transition qui ne finira que par l'entrée des troupes armées de l'AFDL parrainées par les armées rwandaises, ougandaises et burundaises. Des affrontements (avec armes à feu et armes blanches) entre différentes communautés pour le positionnement politique, la question d'autochtonie et allochtonie et surtout le déversement des centaines des milliers des rwandais (civiles, militaires et miliciens armés) après le tristement célèbre génocide rwandais de 1994 déstabilisent le pays. Avec une armée de plus en plus fragilisée, le Zaïre se voit facilement ravagé par la guerre dite "de libération" (1996-1997), conduite par l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo-Zaïre (AFDL) avec de grands soutiens des populations. Les camps de réfugiés sont décimés au passage de ces forces et les populations se déplacent en masse. Le 17 mai 1997, à la libération totale du pays, Laurent Désiré Kabila s'autoproclame président, rebaptise le pays République Démocratique du Congo (RDC) et Mobutu prend la fuite vers le Maroc où il mourra presque comme un vaut-rien. Il s'en suit la création et le renforcement de plusieurs groupes armés dit "d'autodéfense populaire" qui agissent avec la "bénédiction" des tenants du pouvoir qui les utilisent comme des arrières bases de notoriété. Laurent-Désiré Kabila n'a pas pu installer une stabilité lors de sa prise de pouvoir par faute d'une armée républicaine fiable et l'existence de plusieurs "frustrés"

de l'ancien pouvoir. A partir du 2 août 1998, une autre guerre, dite "de rectification", est menée à l'Est par le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) et par le Mouvement de Libération du Congo (MLC) au Nord-Ouest, soutenus tous deux par des pays voisins ex-alliés de LD Kabila, alors que la RDC est soutenue par d'autres Etats¹. C'est *la première guerre continentale africaine*². Les centres des combats se situent autour de lieux qui regorgent de matières premières et autres richesses (minerais, bois, animaux sauvages de grande valeur). Bien que la deuxième guerre du Congo (1998-2003) soit officiellement terminée à l'issue des multiples accords (Addis-Abeba, Lusaka, Gaborone, Sun City...) et la mise sur pied d'un gouvernement de transition (1+4)³, les problèmes à l'origine des différents conflits sont toutefois loin d'avoir été réglés, surtout à l'Est où plusieurs endroits sont toujours contrôlés, soit par des groupes armés - dont certains ont la bénédiction du pouvoir de Kinshasa -, soit par des politiciens pour garder leurs positions dans les institutions centrales, soit encore par des pays étrangers pour prendre ou garder une mainmise sur certaines richesses. Le tissu socioéconomique s'amenuise de plus en plus, et nombreux sont les enfants qui sont armés par les différents belligérants (les enfants soldats).

Fin septembre 2012, la RDC comptait près de 2,2 millions de personnes déplacées internes (IDPS), alors que 767.000 personnes ont dû fuir les violences survenues au Nord-Kivu et au Sud-Kivu depuis le début de l'année. Plus de 60.000 Congolais sont réfugiés dans les pays voisins. Ces déplacements ont eu pour principales conséquences une situation digne d'être déclarée « *crise humanitaire* » avec les principales caractéristiques suivantes: l'abandon des terres arables et occupation des celles-ci par les forces négatives, le pillage des ressources naturelles et des biens des personnes, le déplacement de la main d'œuvre vers les villes, fuyant l'insécurité, l'infertilité des sols, l'expropriation des sols et l'enrôlement des jeunes dans les groupes armés d'où abandon de l'agriculture

Malgré ses immenses richesses et son énorme potentiel économique, la RDC est classée en 2014 par la Commission Européenne⁴ 186^{ème} pays sur 187 au classement mondial de l'Indice de

¹ William Barnes, « *Kivu : L'enlèvement dans la violence* », in Conjoncture p123

² On parle de « *première guerre continentale africaine* » car plusieurs pays africains y sont engagés. Les rebellions sont soutenues par le Rwanda en premier plan puis l'Ouganda et timidement le Burundi. La RDC s'appuie sur principalement l'Angola et le Zimbabwe mais aussi la Namibie et le Tchad.

³ Gouvernement de transition avec un président et quatre vice-présidents issus des différentes composantes belligérantes (Gouvernement de Kinshasa, opposition interne non armée, rebellions Mouvement de Libération du Congo -MLC et Rassemblement Congolais pour la Démocratie -RCD)

⁴Fiche-info ECHO – République démocratique du Congo –Septembre 2014

développement humain (IDH), principalement suite à ces décennies des conflits qui en ont fait le théâtre de l'une des plus graves crises humanitaires au monde. Pour les provinces de la RDC ce document mentionne que :

- La crise humanitaire complexe et permanente persiste avec plus de 40 groupes armés qui portent atteintes aux droits humains ;
- Les abus de pouvoir et les violences (pillages, viols, enlèvements et recrutements forcés d'enfants par des groupes armés et par l'armée congolaise) restent extrêmement préoccupants ;
- Le manque de services de base et d'infrastructures est exacerbé par les conflits qui créent d'énormes besoins humanitaires dont l'insécurité alimentaire, enfants malnutris, épidémies de choléra et de rougeole, paludisme endémique, expositions aux catastrophes naturelles, problèmes d'accès aux services.

Oxfam⁵ estime à 5,4 millions le nombre de personnes qui ont perdu la vie depuis 1998, la plupart des suites de maladies qui auraient pu être évitées.

Dans sa parution du 11 Juin 2010, le journal *Le Monde* cite Mme Elisabeth Byrs, alors porte-parole d'OCHA, qui s'est confiée à l'Alliance France Presse (AFP). Elle affirme clairement que la RDC vit « *l'une des pires crises humanitaires du monde* »⁶ et plaide pour une grande mobilisation des fonds pour y faire face.

Pour parer à cette situation, des centaines d'organisations humanitaires se sont mobilisé pour venir à la rescousse des personnes en détresses. On peut compter juste pour le Sud-Kivu plus de 117 organisations qui interviennent dans l'humanitaire dont 56 ONG Nationales, 47 ONG Internationales, 8 agences des Nations unies et 6 Organisations internationales⁷. Le récapitulatif des besoins humanitaires pour la même année mentionne 263 acteurs. Le constat est qu'après près de deux décennies du système d'assistance humanitaire et l'utilisation des centaines des millions des dollars, la situation n'ait pas été améliorée ou alors l'impact reste minime. Des questions peuvent se poser sur le maintien ou non du système actuel pour qu'enfin les populations soient en mesure de bénéficier de l'assistance mais aussi et surtout d'en assurer la durabilité. Les populations ne sont toujours pas à même de se prendre en charge ni de vivre sans

⁵<http://www.oxfam.org/fr/pays/republique-democratique-du-congo> consulté le 3 mars 2014

⁶http://www.lemonde.fr/afrique/article/2010/06/11/pour-l-onu-la-rdc-vit-l-une-des-pires-crisis-humanitaires-du-monde_1371402_3212.html consulté le 13 septembre 2013

⁷ OCHA, Qui fait quoi où dans la province du Sud-Kivu, janvier 2014, p1

cette aide humanitaire malgré les potentialités agropastorales et autres qui existent dans la région. En fait, cette assistance traite surtout les conséquences de la situation de crise et ne s'attaque que très peu à ses causes. En outre, il n'y a presque pas de mesures de durabilité de l'assistance en tenant compte des vécus des populations. Le tissu socioéconomique n'est pas appuyé dans la plupart des cas et il n'est pas faux de dire que les réponses dites humanitaires contribuent elles aussi à l'échec et/ou à l'étouffement des mécanismes de résilience existants. Entre temps, d'autres crises humanitaires ailleurs dans le monde apparaissent (Mali, République centrafricaine, Ebola en Afrique de l'ouest, Syrie, Ukraine) alors que celle qui sévit en RDC persiste indéfiniment. Certains donateurs se sentent d'ailleurs fatigués de verser encore et toujours de l'argent, sans résultats probants.

Le bulletin humanitaire provincial d'OCHA pour le Sud-Kivu révèle pour les années 2013 et 2014 qui sont les années de notre étude, les faits suivants : la détérioration de la protection des civils, les épidémies de choléra et rougeole, les catastrophes naturelles, la malnutrition, l'activisme des groupes armés et les violences interethniques avec près de 1189173 personnes déplacées à l'intérieur du pays. Pour subvenir aux multiples besoins de la population, des ONG internationales et nationales pullulent dans la province à coté des agences onusiennes.

1.2. Etat de la question

Plusieurs auteurs et chercheurs se sont penchés sur la question de l'impact de l'aide humanitaire dans le monde mais cette question n'a pas encore été approfondie dans le contexte de la RDC ni encore moins du Sud-Kivu. Nous avons davantage consulté les rapports et publications de la communauté humanitaire dont les Bulletins humanitaires provinciales Sud-Kivu, les rapports de la situation humanitaire en RDC, les bulletins d'informations humanitaires d'OCHA⁸, l'annuaire suisse de politique de développement, les rapports et états des lieux des ONG. Les multiples documents produits par OCHA présentent la situation humanitaire dans la province et les interventions de la communauté humanitaires. Ils peignent bien l'apport de la communauté humanitaire sans montrer le revers de la médaille. Les rapports des ONG présentent aussi leur point de vue et font valoir leurs interventions.

Par contre d'autres écrits traitent de la question en dehors de notre zone et nous ont aussi inspiré. Ces derniers font une critique de l'action humanitaire sans pour autant lui nier ses efforts pour sauver des vies. Les critiques vont souvent vers l'incapacité de faire participer les

⁸ OCHA : office of coordination of humanitarian affairs ou Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires
Mémoire de Master 2 MEO-IDS présenté par Jean-Jacques BAGALWA MURHANDIKIRE Cohorte Jan 2013 - 4 -

communautés locales et la proposition des aides qui viennent d'en haut et qui ne prônent pas une autoprise en charge par les bénéficiaires.

1. Dans leur travail « *Les limites de l'aide humanitaire* », Reymond Philippe, Margot Jonas, et Margot Antoine montrent que l'aide humanitaire est un acte juste mais elle est de plus en plus remise en question car il arrive qu'elle crée des problèmes au lieu d'en résoudre. En partant des casus de la Guerre du Soudan et du Tsunami en Asie du Sud, ils montrent qu'il n'y a pas une solution unique à la crise humanitaire, relèvent plusieurs dilemmes et insistent sur le fait que pour être efficace l'aide doit être participative, répondre aux besoins des victimes, valoriser les ressources locales. Le travail montre que pour qu'elle ait des effets positifs durables, l'aide doit redonner aux sinistrés non seulement la capacité de survivre mais également de vivre dignement en liant urgences à la prévention et la reconstruction par l'aide au développement. Ils finissent par rappeler que des enjeux politiques interfèrent dans les actions.

2. En collaboration avec l'Université d'Etat d'Haïti, la Tulane University's Disaster a publié un rapport sur « *l'Evaluation de l'aide humanitaire en Haïti sous l'angle de la résilience* ». Ce rapport est beaucoup plus axé sur la résilience de la communauté haïtienne de par l'Assistance Humanitaire en Haïti suite au séisme du 12 janvier 2010. Ce travail met en exergue les thèmes de la résilience et de l'aide humanitaire et développe un schéma avec 7 critères de résilience (niveau de ressources, endettement et crédit, comportements d'adaptation, capital humain, réseaux communautaires, protection/sécurité, ainsi que santé psycho-sociale). Il prouve que l'aide humanitaire apportée aux Haïtiens n'a pas eu d'effet bénéfique notable mais par contre a développé des dynamiques négatives. La faible collaboration avec les communautés locales y est aussi épinglée. Le document soutient que sans le renforcement des capacités locales, aucune forme de résilience ne peut tenir bon.

3. Dans son mémoire « *Les contraintes de l'action humanitaire dans les situations de conflits armés, cas de la Côte d'ivoire* », LOROUX BI Trazié Gabriel Stéphane parle de l'affluence des acteurs humanitaires en Côte d'Ivoire à la suite du coup d'état de 1999. Il montre que malgré cela la situation humanitaire est restée alarmante. Il préconise de mettre sur pied des normes adéquates et de renforcer les capacités des acteurs locaux.

4. Dans son document d'information « *Pour moi mais sans moi, c'est contre moi* » OXFAM explique pourquoi les tentatives de stabilisation de la République démocratique du Congo sont infructueuses. L'organisation britannique rappelle que plus de 5 millions de personnes ont péri

dans les atrocités en RDC et que bien que la guerre se soit achevée officiellement en 2002, bien que des élections aient eu lieu et en dépit de 2^{ème} plus grande mission de maintien de la paix (MONUSCO), la paix reste relative en RDC malgré les programmes de stabilisations mis en place. Selon ce rapport, ces programmes n'ont pas réussi à améliorer la sécurité de la population ni à restaurer l'autorité de l'Etat, car ils n'ont pas bénéficié d'un soutien solide du gouvernement de la RDC ni d'un soutien international suffisant, mais aussi et surtout car ils résultent d'un processus non inclusif. Il propose de solutionner ces problèmes et de renforcer la participation de la société civile dans les processus.

5. De son côté, la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix rouge et du croissant rouge (FICR) dans sa publication « *Faim, catastrophes, espoir : Repenser l'action humanitaire en Afrique* » s'insurge contre la non amélioration des conditions de vie des africains. Bien qu'il y ait un impact positif sur une certaine franche de la population, il y a lieu d'améliorer et de venir solidement en aide aux personnes pauvres soumises à la faim, aux maladies évitables et aux conditions de vie inadéquates, voire la perte tragique de vies humaines. Le FICR décrit la dépendance de l'extérieur pour répondre aux catastrophes et prône un renforcement des approches de développement communautaire et d'octroyer aux vulnérables les moyens déterminants pour l'amélioration de leurs conditions de vie et le renforcement de leur résistance pour une autoprise en charge.

Tout en partant de cette large littérature, le présent travail puisera l'essentiel de sa matière dans les parties prenantes qui ont été rencontrées dans plusieurs circonstances par des méthodes multiples et variées.

1.3. Problématique de l'étude

Traiter d'un sujet sur l'impact des actions humanitaires en période post-conflit et l'autonomisation des bénéficiaires demande de prendre la question sous plusieurs angles.

Dans la province l'action humanitaire reste une action qui se situe dans l'urgence et qui sert à sauver des vies. Il ne reste pas moins important de savoir si les vies sauvées sont en mesure de survivre à d'autres crises qui surviendraient. Ainsi nous voulons savoir s'il y a des retombées positives de ces actions qui permettent aux bénéficiaires de mieux affronter le futur, ou alors dans quelles mesures l'impact de ces actions peut s'inscrire dans le long terme en soutenant les efforts des personnes assistées pour qu'elles retrouvent leur autonomie, élément nécessaire pour leur humanité, en mettant en place des mécanismes durables pour éviter la dépendance. Loin d'être bénéfique aux bénéficiaires et à toute la communauté, il arrive qu'il y ait des dérives qui

font que l'action humanitaire n'est pas que positive et peut même être sujette à des méfiances des bénéficiaires et même une régénérescence des causes des crises pour lesquelles on se bat.

L'aspect de la durabilité reste moins exploité par Action d'Espoir et pourtant c'est celui-ci qui permettrait d'inscrire dans le long terme car une fois les besoins essentiels et immédiats des personnes sont résolus, elles veulent retrouver l'autonomie et vivre d'elles mêmes. A ce point doivent être revisités les causes des crises et les combattre et/ou alors leur barrer le route.

Le premier constat est que dans les actions humanitaires entreprises par Action d'Espoir, l'aspect d'autonomisation semble moins préoccupant et nous pousse à formuler ainsi notre problématique : *Pourquoi l'autonomisation des bénéficiaires des actions humanitaires n'est pas l'apanage des organisations humanitaires ? Cela est-il dû à la mission des bailleurs des fonds ou aux moyens rendus disponibles aux organismes exécutants les projets ?*

1.4. Intérêt de l'étude

Cette étude présente un intérêt scientifique et un intérêt social.

Sur le plan scientifique, elle veut apporter dans le monde scientifique, académique et universitaire des données sur la problématique de l'action humanitaire et de l'autonomisation dans la province du Sud-Kivu en partant des actions menées par l'ONG Action d'Espoir. Elle nous poussera à faire un constat sur le bien-fondé de ces actions et leur apport dans l'autonomisation des bénéficiaires. Après deux ans d'étude de master en Management des Entreprises et des Organisations, orientation Innovations, Développement et Sociétés, ce travail pourra aider les intervenants à introduire des innovations dans les actions humanitaires tout en interpellant les bénéficiaires et le gouvernement congolais à prendre leurs responsabilités.

Par contre sur le plan social elle permettra de proposer une nouvelle manière de voir les choses en proposant des nouvelles procédures et/ou en renforçant celles qui ont été jugées probantes et en fustigeant celles qui n'ont pas porté des bons fruits. Seront interpellés toutes les parties prenantes dont les acteurs humanitaires, les populations bénéficiaires, les autorités locales, le gouvernement congolais et les bailleurs des fonds.

1.5. Objectifs et hypothèse d'étude

1.1.Objectif de l'étude. Cette étude poursuit les objectifs suivants :

- **Objectif Global :** Analyser l'impact de l'action humanitaire entreprise par l'ONG Action d'Espoir sur la diminution de la vulnérabilité et le développement socio-économique des bénéficiaires dans la province du Sud-Kivu

- **Objectifs Spécifiques.** Cette étude vise concrètement à :
 - Présenter un état des lieux actuel des actions humanitaires d'ADE dans son environnement socioéconomique et sociopolitique du Sud-Kivu,
 - Etablir une relation entre l'Action Humanitaire et l'autonomisation des bénéficiaires pour le Développement durable et développement de leurs activités,
 - Formuler des recommandations susceptibles d'améliorer les actions humanitaires dans la province auprès de toutes les parties prenantes.

1.6. Hypothèses de l'étude.

Selon le dictionnaire Larousse, une hypothèse est une proposition initiale à partir de laquelle on construit un raisonnement, une proposition de réponse à une question posée. Pour GRAWTLZ, une hypothèse de recherche est une proposition de réponse aux questions que l'on se pose. Elle est de manière que l'observation et l'analyse fournissent une réponse.⁹

L'impact des actions humanitaires, loin de n'être que positif, peut être aussi négatif si elles n'aident pas les bénéficiaires à pérenniser les acquis et à bien aider ces derniers à reprendre leur vie d'indépendance d'antan. Cela nous pousse à présenter les postulats suivants dans le cadre de cette étude:

- Malgré les nombreuses et onéreuses actions humanitaires entreprises par l'ONG ADE dans la province du Sud-Kivu, les bénéficiaires ne parviennent pas sortir de leur vulnérabilité et à se libérer du joug de la dépendance extérieure.
- Cette contre-productivité est due à plusieurs raisons dont la faible performance économique, la faible implication des bénéficiaires dans les actions humanitaires et la récurrence des troubles, insécurité et conflits et catastrophe naturelles.

1.7. Articulation du travail

Notre étude de l'impact des actions humanitaires en période post-conflit sur l'autonomisation des bénéficiaires est composée de cinq chapitres.

Le premier fait office d'introduction en présentant le contexte et le cadre de l'étude. Le deuxième présente le cadre géographique et institutionnel du travail en présentant la zone d'étude, l'ONG d'étude et un aperçu sur l'assistance humanitaire alors que le troisième étale les actions humanitaires d'ADE dans la province. C'est au quatrième chapitre que sont présentés et

⁹ GRAWTZ, Madeleine : *Méthodes des sciences sociales*, Paris ; Dalloz, 1971, P 20

interprétés les résultats des enquêtes alors que le cinquième chapitre, tout en vérifiant les postulats, fait une analyse critique et fournit des recommandations susceptibles d'améliorer ce domaine tant pour ADE que pour toute la communauté humanitaire au Sud-Kivu.

1.8. Approche méthodologique

Aucune étude scientifique ne saurait se faire sans une démarche appropriée pour pouvoir arriver aux résultats escomptés. C'est ainsi que pour bien étoffer cette étude par des données fiables, nous nous sommes fixé d'utiliser une méthodologie nous permettant de nous imprégner des réalités du milieu et du terrain sans pour autant nous éloigner des données des autres chercheurs.

1.8.1. Les Méthodes :

Pour les méthodes, nous avons utilisé celles suivantes :

- **Analyse documentaire :** Cette analyse a consisté en la consultation de documents produits sur le thématique de l'aide humanitaire, les conflits, l'autonomisation ; que ce soit des écrits des chercheurs dans le cadre académique ou des réflexions, des papiers des conférences et différents rapports des ONG.

- **Observation participante :** Cette approche a consisté en un long travail de description et d'interprétation, et a mis en lumière la complexité de pratiques et coutumes locales, et d'interactions dans leurs aspects ordinaires.

- **Méthode analytique :** Cette approche a consisté à faire une analyse fouillée auprès des autres acteurs impliqués dans l'action humanitaire au Sud-Kivu. C'est grâce même à cette méthode qu'il a été pour nous possible d'établir un questionnaire et d'autres guides qui nous ont aidés à réaliser ce travail.

1.8.2. Les techniques :

Quant aux techniques, nous nous sommes servi des certaines d'elles pour bien appréhender la question. Il s'agit entre autre :

- **Focus group ou réunion des recherches :** Plusieurs questions ont été enrichies dans des réunions de recherches organisées avec une catégorie de personnes pour mieux prendre en compte les points de vue souvent divergents et recueillir les explications des uns et des autres. Les focus groups ont aidé à la création d'une dynamique et à l'observation des interactions entre individus.

- **Questionnaire et Guide d'entretien:** Nous avons élaboré un questionnaire qui a été administré aux parties prenantes selon l'échantillon qui a été choisi et qui est décrit dans le point suivant. Nous n'avons pas laissé le questionnaire aux personnes mais ils nous ont servi de mener des entretiens/interviews sans en faire un interrogatoire systématique. Cette approche nous a aidé à trouver des éléments nouveaux et à entendre les propositions concrètes des parties prenantes.

- **L'Echantillonnage**

Pour mener à bien notre recherche, nous avons interviewé individuellement 424 personnes réparties dans les différentes zones d'intervention (Bukavu, Fizi, Kabare, Kalehe, Uvira et Walungu). Ces personnes représentent les différentes couches de la population et toutes les parties prenantes de l'action humanitaire.

Nous avons prévu d'interviewer 24 personnes par site d'intervention, dont 15 femmes et 5 hommes parmi les bénéficiaires (catégorie 1), et 4 personnes parmi les autorités et leaders locaux (catégorie 2), soit le chef de localité, le chef de groupement, le chef d'avenue, un pasteur d'église locale, un responsable d'école ou un infirmier responsable.

En plus de ces personnes, nous avons interviewé 30 personnes membres de la communauté humanitaire (catégorie 3). Les échantillons ont été choisis au hasard.

En outre, dans chacun des 16 sites, nous avons tenu des réunions de recherches ou focus groups avec les différentes couches de la population et avec les autorités. Les réunions des clusters et les réunions d'informations générales ont aussi servi à récolter d'autres informations pertinentes qui seront intégrées au fur et à mesure, selon la délicatesse dans les commentaires.

Les personnes enquêtées parmi les humanitaires proviennent de:

Tableau N°1: Personnes enquêtées au sein de la communauté humanitaire

Origine	F	H	Total
OCHA (Bukavu et Uvira)	1	2	3
CLUSTERS	2	4	6
Action d'Espoir	2	4	6
PAM	1	4	5
OXFAM et ECHO	1	4	5
PNUD & POOLED FUND	1	4	5
Total	8	22	30

Source : Nos enquêtes.

Tableau N°2: Personnes enquêtées au sein de la population bénéficiaire

N°	TERRITOIRE	N°	SITE	Bénéficiaires ¹⁰		Autorités		Humanitaires	Total
				Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
1	FIZI					0	2		2
		1	KANDALI	15	5	0	4		24
		2	KATALUKULU	15	5	0	4		24
		3	KIKONDE	15	5	0	4		24
		4	SEBELE	15	5	0	4		24
				60	20	0	18		98
2	KABARE					0	2		2
		5	CULWE	15	5	0	4		24
		6	LUHAGO	15	5	0	4		24
				30	10	0	10		50
3	Kalehe						2		2
		7	LUMBISHI	15	5		4		24
		8	LUZIRANTAKA	15	5		4		24
		9	SHANJE	15	5		4		24
				45	15		14		74
4	UVIRA						2		2
		10	KASHATU	15	5		4		24
		11	KATOBO	15	5		4		24
		12	LEMERA	15	5		4		24
		13	LUVUNGI	15	5		4		24
		14	RUBANGA	15	5		4		24
		15	SANGE	15	5		4		24
				90	30		26		146
5	WALUNGU						2		2
		16	LUNTUKULU	15	5		4		20
				15	5		6		26
6	BUKAVU (Humanitaires)						0	30	30
			TOTAL	240	80		74	30	424

Sources : Nos enquêtes

¹⁰ Les bénéficiaires sont ici les membres des ménages bénéficiaires et les membres des comités humanitaires de Base.

1.9. Limites spatiotemporelles

Ne pouvant pas faire une étude de toutes les interventions humanitaires dans la province, nous avons choisi Action d'Espoir, une ONG congolaise avec laquelle nous avons travaillé, pour élucider ce thème. Formant un corps avec la communauté humanitaire de la province, les résultats peuvent dans une certaine mesure être extrapolés à toutes les ONG. Ce sont les actions humanitaires dans cinq des huit territoires de la Province du Sud-Kivu qui nous ont intéressé (Fizi, Kabare, Kalehe, Uvira et Walungu).

Nous nous sommes concentrés sur les actions menées dans les années civiles 2013 et 2014, période pendant laquelle nous avons été actifs dans cette organisation et avons la responsabilité spécifique de suivi-évaluation et assistant programme.

Chapitre 2 : CADRE ADMINISTRATIF & INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE

Dans ce point, nous aurons à présenter successivement la province du Sud-Kivu qui est la zone d'action des actions humanitaires de l'ONG Action d'espoir mais aussi Action d'Espoir elle-même tout en faisant un point sur l'assistance humanitaire en soi.

2.1. La province du Sud-Kivu

2.1.1. Présentation de la province

En 1910, lors de la cession du Congo par le roi Léopold II à la Belgique, le Kivu faisait partie du District de Stanley-Falls. Le district du Kivu sera créé par l'Arrêté royal du 28 mars 1912 avec chef-lieu situé à Rutshuru. Il sera transféré à Bukavu (Costersmansville) en 1924. En 1933, le district devient la Province du Kivu. Elle est subdivisée en 2 Districts (Maniema et Kivu) et garde le même chef-lieu. En 1953, le district du Kivu est à son tour scindé en 2, le Nord-Kivu et le Kivu-central.

En 1962, le Congo est subdivisé en 21 provinces. Les 3 anciens districts du Kivu obtiennent chacun le statut de Province. En 1963, la rébellion de Pierre Mulele est lancée à partir du territoire d'Uvira au Sud-Kivu. En 1966, le Maniema est encore rattaché à la Province du Kivu-central. La nouvelle province réunifiée porte le nom de Kivu-Maniema et le District du Kivu-central est devenu le Sud-Kivu. En 1967, toute la province du Kivu fut réunifiée et retrouve ses anciennes limites administratives de 1933. Dans la même année, les mercenaires belges conduits par le major Jean Schramme occupent la ville de Bukavu pendant trois mois. En juillet 1988, la province est choisie comme province test¹¹ pour le découpage administratif du pays et est ainsi découpée en 3 Régions qui sont le Maniema, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu. Ce découpage est toujours d'actualité à ce jour.

Le 29 octobre 1996, la Région du Sud-Kivu est la première à être occupée par la rébellion conduite par l'AFDL. Le 2 Août 1998, une nouvelle rébellion, le Rassemblement Congolais pour la démocratie (RCD) vit le jour et occupa la province, mais perturbée par les groupes d'autodéfenses locales parsemés. La réunification du pays sera effective le 30 juin 2003 à l'avènement du gouvernement de transition.

¹¹ L'article 2 de la constitution promulguée le 18 février 2006 prévoit que toutes les autres provinces soient découpées pour avoir 26 provinces mais cela n'est pas encore appliqué.

Avec 4.614.768 habitants (densité environnant 64 hab/Km² alors que celle de la RDC est de 24 hab/Km²), le Sud-Kivu s'étend sur 69 130 km² soit 2,78% du territoire national. Elle s'étend entre 1°44'13'' et 4°51'32'' de longitude Est et entre 26°10'30'' et 29°14'10'' de longitude sud. Le Sud-Kivu est limitée à l'Est par le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie ; au Nord par la province du Nord-Kivu ; au Sud par la province du Katanga et à l'Ouest par la province du Maniema. La province connaît un climat équatorial avec des pluies tout au long de l'année dans une partie de la province et un climat tropical avec une saison des pluies et une saison sèche dans une autre partie. Les températures moyennes annuelles varient entre 11°C et 25°C.

Sur le plan administratif, la province est dirigée par un Gouvernement provincial de 10 ministres avec à sa tête un Gouverneur assisté d'un Vice Gouverneur élus par l'Assemblée provinciale. L'Assemblée provinciale compte 36 députés provinciaux dont 32 élus au suffrage universel et représentant les 8 Territoires et la ville de Bukavu (qui sont les circonscriptions électorales de la province) et 4 sont cooptés parmi les autorités coutumières de la province.

La province est issue du démembrement en 1988 de l'ancienne province du Kivu dont elle était l'un de trois districts avec le Nord Kivu et le Maniema. Le milieu urbain de la province comporte également 6 cités. Le Sud Kivu n'est pas subdivisé en districts et son milieu rural est subdivisé en 8 territoires qui regroupent 23 secteurs et chefferies et 183 groupements administratifs.

Comme toute la RDC, le Sud-Kivu a une insuffisance de routes et leur état de délabrement est avancé, ce qui rend difficile la circulation des personnes et des biens. Le Sud Kivu compte un aéroport à Kavumu (30km au nord de Bukavu sur la route Bukavu-Goma) et des dizaines de pistes d'atterrissage, la plupart en mauvais état. Les principales voies navigables sont les lacs Kivu et Tanganika qui offrent d'énormes possibilités pour l'évacuation des produits agricoles en toutes saisons. Il faut noter l'amélioration de la qualité des bateaux qui assurent le transport des biens et des personnes dans d'assez bonnes conditions.

L'économie du Sud Kivu est essentiellement tournée vers l'agriculture, l'élevage, le commerce et les services. L'agriculture est faite avec des outils rudimentaires dans des ménages dont c'est juste pour la subsistance. L'élevage et la pêche sont pratiqués de façon traditionnelle mais restent prospères dans la province. Il y a des gisements de mines éparpillés sur toute l'étendue de la province qui sont exploités de façon artisanale. La fraude caractérise ce secteur mais actuellement des efforts sont faits par les organisations de la société civile dans le but

d'établir une traçabilité des minerais. Actuellement des institutions de micro finances naissent dans la province et ces dernières aident dans l'amélioration des économiques et leurs revenus. Le tourisme est actuellement en latence à cause de l'insécurité mais le parc national de Kahuzi-Biega était le centre d'attraction de ce secteur.

2.1.2. Les conflits au Sud-Kivu et la Situation Humanitaire

La population du Sud-Kivu continue à subir les effets de bandes armées qui font encore souvent la loi dans les villes et campagnes. Les guerres à répétition ont causé des mouvements de populations énormes. Il y a aujourd'hui moins de sites ou camps de déplacés internes, mais surtout des personnes déplacées et hébergées dans des familles d'accueil dans des villages voisins avec difficultés d'accès à la scolarité, aux soins de santé, aux champs et autres activités vitales. Les violences faites aux femmes y battent leur plein, et ces dernières sont commises tant par les groupes armés que par l'armée et la police nationales de la RDC. Le plus célèbre hôpital de traitement des fistules des femmes est l'hôpital Général de Référence de Panzi à Bukavu dirigé par le médecin Denis Mukwege, dont la renommée est aujourd'hui mondiale, honoré de plusieurs prix et récompenses internationales.

Nés et accentués par la présence des militaires rwandais dans le pays, les groupes armés ont pris des connotations tribalo-politiques. Il n'y a plus d'unanimité sur l'autodéfense dont se réclament ces derniers, et cela devient de temps en temps des caisses de résonance des politiciens pour leurs positionnements. Cette vision est d'ailleurs soutenue par Descartes Mponge, président du bureau de coordination de la société civile du Sud-Kivu parlant des massacres de 37 personnes à Mutarule dans la nuit du 6 au 7 juin 2014. Il précise : « ... *les conflits qui sévissent ici au Sud-Kivu ne sont pas des conflits communautaires. Ce sont, pour la plupart, des conflits attisés par des politiciens en mal de positionnement* », a-t-il expliqué, sans citer ces politiciens¹². Il n'est plus rare de voir que les populations s'insurgent contre *leur* groupe armé et que le groupe armé pille et viole les membres de sa propre communauté. Des factions à l'intérieur des différents groupes le prouvent aussi. Quant à leur ravitaillement en munitions, l'arsenal fait penser à des personnes nanties vivant dans des capitales tant africaines qu'occidentales.

¹² <http://radiookapi.net/actualite/2014/07/16/massacre-de-mutarule-des-elus-du-sud-kivu-rencontrent-des-acteurs-politiques-civils/> visité le 20 juillet 2014

Cette situation a entraîné des conséquences dramatiques dans la vie de la population de la province : des millions de morts, des réfugiés et des déplacés, des infrastructures de base (routes, ponts, ports, écoles, unités médicales, ...) et économiques (usines, champs, élevage, parcs touristiques, espèces animales rares,...) détruites ou endommagées. Les déplacés vivent souvent dans la promiscuité et dans des conditions d'hygiène déplorable. Quelques-uns bénéficient de l'aide humanitaire en vivres et non vivres de la part des ONG alors que d'autres restent sans assistance.

Les groupes armés les plus actifs sont les Mai-Mai Alléluia de Yakutumba (Fizi), les Raiya Mutomboki et Raiya Mukombozi à Shabunda, Kalehe, Kabare et Walungu, les Nyatura (Nord Kalehe), les FDLR dans les principales forêts et les FNL qui sont principalement dans le territoire d'Uvira.

A part l'activisme des groupes armés, il faut signaler des cas d'insécurité dans les villages, villes et cités qui font état des braquages des véhicules, vols à main armée, tueries par des personnes en uniformes "non autrement identifiées". Les agents de l'ordre (Police et armée nationale) sont souvent pointés d'un doigt accusateur.

2.2. L'ONG Action d'Espoir.

2.2.1. Présentation

Action d'Espoir (ADE) est une organisation sans but lucratif de droit congolais créée en 2006 et ayant reçu sa personnalité juridique en 2011 (N°: 617/CAB/MIN/J&DH/2011 du 04 Novembre 2011). Son siège social se trouve à Mudaka dans le territoire et chefferie de Kabare à 20 km sur la route Bukavu-Kavumu (Contacts : Site Internet : www.actiondespoir.org. Courrier électronique : actiondespoir@actiondespoir.org). Elle a un bureau secondaire à Goma (Nord-Kivu), une antenne à Minova (territoire de Kalehe) et un bureau de terrain à Lumbishi. ADE est une jeune ONG qui a ses propres locaux et elle dispose d'une cinquantaine d'agents (personnel à temps plein) et d'équipements lui permettant une certaine compétitivité dans le monde des ONG en RDC.

2.2.2. Mission, vision et mandat

Mission : Redonner confiance dans la reprise de la vie ; une reprise qui prend appui sur les forces vitales des personnes et communautés, les atouts et potentialités dont elles disposent au delà de tous les traumatismes subis.

Vision : ADE est convaincue que la réhabilitation des personnes survivantes des conflits passe par la prise en compte de leur environnement vital, c.à.d. familles, communautés & écosystèmes.

Mandat : Contribuer à la restauration des forces économiques et sociocommunautaires des personnes survivantes des crises diverses.

2.2.3. Volets d'intervention

a) Reconstruction et / ou relèvement communautaire.

- *Echanges communautaires* pour reconstruire le tissu social déchiré par les conflits,
- *Echanges pour la réhabilitation des forces vitales des femmes* pour leur redonner la confiance, la dignité et les forces de redécoller,
- Formation et appui des femmes dans les filières porteuses génératrices des revenus.

b) Recherche action

- Etudes des cas sur plusieurs thématiques dans les zones d'interventions
- Publications des articles, livres, rapports techniques relatifs aux activités

c) Réponses aux crises humanitaires et diverses calamités.

- Appui en sécurité alimentaire (vivres, semences et intrants agricoles),
- Assistance en vivres et articles ménagers essentiels aux sinistrés,
- Construction et/ou réhabilitation et équipement ponctuel des structures de santé,
- Prise en charge médicale des personnes victimes des conflits armés.

Les interventions d'ADE sont des réponses aux perturbations qui résultent des échecs dans la prévention. Les guerres internes et les catastrophes naturelles en sont les principales causes alors que les conséquences ont été les déplacements et la précarité des ménages déplacés, sinistrés ou recevant les déplacés. ADE adhère au Code de Conduite du Mouvement International de la Croix Rouge et du Croissant Rouge et des ONG pour les opérations de secours en cas de catastrophe.

ADE est présentement active au Sud-Kivu dans les territoires de Fizi, Kabare, Kalehe, Uvira et Walungu au Sud-Kivu et est entrain de s'installer au Nord-Kivu.

2.2.4. Principaux projets exécutés en 2013- 2014

1. Les réponses humanitaires

- Assistance en Articles Ménagers Essentiels (AME) aux déplacés de Goma à Kinyezire en territoire de Kalehe, financé par MEMISA Belgique,
- Assistance en AME et abris d'urgence aux ménages déplacés et retournés sur les axes Lubarika-Bwegera-Lemera et Runingu-Katobo-Ndegu dans les moyens et hauts plateaux d'Uvira au Sud-Kivu, avec l'appui de Pooled-Fund, (en co-exécution avec l'ONG RHA) ;
- Assistance rapide et adaptée de post-urgence en sécurité alimentaire aux ménages déplacés, retournés et familles d'accueil dans les villages de Lumbishi, Shanje et Kavumu/ Luzirantaka, dans les hauts plateaux de Numbi-Lowa en territoire de Kalehe au Sud-Kivu, avec l'appui de DG ECHO en partenariat avec Oxfam Novib;
- Assistance alimentaire aux familles retournées et autres vulnérables dans les territoires de Fizi, Kabare, Uvira et Walungu, avec l'appui du Programme Alimentaire Mondial ;

2. L'accompagnement des structures locales

Avec le financement de MEMISA Belgique

- Les échanges pour la réhabilitation des forces vitales pour les femmes et les échanges communautaires à Kafulumaye et à Kajeje,
- L'initiation des femmes aux activités génératrices des revenus.
- La prise en charge médicosanitaire des victimes des violences sexuelles

3. Les projets de développement durables

- Reconstruction communautaire et renforcement de moyen d'existence en faveur des personnes victimes des conflits à Buzi et Mbinga Nord en territoire de Kalehe au Sud-Kivu et à Bweremana au Nord-Kivu, financé par CORDAID ;
- Appui à l'amélioration économique des ménages ruraux dans les groupements de Bugorhe et Irhambi-Katana, financé par Easten Congo Initiative (ECI) ;

2.2.5. Partenaires

Action d'Espoir réalise ses opérations grâce aux appuis des ONG Internationales, fondations étrangères et Agences des Nations unies qui la financent sous la proposition des projets allant dans la mission de ces dernières. Nous citons :

- MEMISA Belgique
- Gouvernement Belge (DGCD)
- Aides aux Aînés Canada
- OSI (Open Society Institute)
- Eastern Congo Initiative (ECI)
- Oxfam NOVIB
- Oxfam Solidarité
- PNUD (Pooled Fund)
- Programme Alimentaire Mondial (PAM)
- Fondation Roi Baudouin Belgique
- CORDAID Hollande

2.3. L'assistance humanitaire

2.3.1. Compréhension de la terminologie

- **Action, Assistance ou Aide humanitaire** : C'est une aide inconditionnelle et désintéressée pour les personnes dans le besoin afin de leur permettre de reprendre leur destinée en main, de surmonter leur désespoir et de reconstruire une nouvelle vie. On différencie l'aide d'urgence (besoins élémentaires) et l'aide de reconstruction (reconstruire l'économie). Elle s'oppose à l'*Aide Publique au Développement* (APD) qui est une action, à long terme, des politiques pour améliorer les conditions de vie des pays défavorisés.

- **Organisation non gouvernementale (ONG)** : C'est une organisation d'intérêt public qui ne relève ni de l'état ni d'institutions internationales. Les principaux critères sont les suivants : l'origine privée de sa constitution ; le but non lucratif de son action ; l'indépendance financière ; l'indépendance politique et la notion d'intérêt public. Selon leurs domaines d'intervention, elles sont classées en ONG de plaidoyer pour la défense de l'intérêt public dont parmi elles, un groupe non négligeable n'a pas de but la défense de l'intérêt public, (mais aussi des ambitions idéologiques ou commerciales). Elles se subdivisent en ONG caritatives spécialisées dans l'aide d'urgence (très médiatisées) et ONG de développement engagées sur des programmes à long

terme (discrètes). Certaines ONG internationales ont une approche dite «globale», intervenant à la fois sur des urgences humanitaires, des programmes de développement et des activités de plaidoyer.

- **Autonomisation** : Processus permettant à un individu, communauté ou organisation de se doter des moyens nécessaires à son indépendance. Le terme anglais 'empowerment' fait mieux référence à l'octroi de plus de pouvoir aux individus ou aux groupes pour agir sur les conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques qu'ils subissent. Il fait actuellement référence au cœur des politiques de lutte contre la pauvreté et de développement.

- **Bénéficiaires** : Fait référence aux personnes auxquelles l'assistance est destinée. Ce sont soit des individus soit des ménages selon les cas.

- **Crise humanitaire** : Situation dans laquelle la vie d'un grand nombre de personnes est menacée et la mise en œuvre de moyens fabuleux au dessus de ceux de la communauté locale est nécessaire pour éviter une catastrophe ou en limiter les conséquences. Il faut noter que chaque crise est différente et a des causes qui lui sont propres, qu'une crise humanitaire nécessite une réponse multisectorielle et qu'une situation d'urgence complexe pose de nombreux défis aux acteurs humanitaires, y compris l'accès aux populations vulnérables, des violations des droits humains et la présence possible d'acteurs armés¹³.

Les crises humanitaires peuvent provenir des catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations, sécheresses, tempêtes et éruptions volcaniques), des catastrophes d'origine humaine (conflits, écrasements d'avion, collisions ferroviaires, incendies et accidents industriels) et/ou des situations d'urgence complexes qui se caractérisent habituellement par les violences massives; les déplacements de populations; les dommages étendus à la société et à l'économie. Une crise humanitaire est toujours un échec dans les politiques de préventions mentionne la diplomatie française¹⁴.

La Déclaration et programme d'action de Vienne affirme qu'en vertu de la Charte des Nations Unies et aux principes du droit international humanitaire, « *il est important et nécessaire*

¹³ <http://coalitionhumanitaire.ca/portail-dinfos/fiches-sommaire/quest-ce-quune-crise-humanitaire> consulté le 13 mai 2014

¹⁴ <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-humanitaire-d-urgence/les-acteurs-humanitaires-francais/l-etat/article/les-composantes-de-l-action>

de fournir une assistance humanitaire aux victimes de toutes les catastrophes, naturelles ou causées par l'homme »¹⁵.

2.3.2. Historique de l'Action Humanitaire dans le monde

L'action humanitaire date dès l'existence de l'humanité. L'humanitaire moderne reste une dérivation de la charité chrétienne et de l'humanisme du siècle des lumières qui ont inspiré des conventions diplomatiques internationales délimitant des îles d'humanité dans des océans de violence. Les pionniers de l'action humanitaire contemporaine, parmi les plus nominés, seraient les acteurs dans le domaine médical qui ont bien voulu que tout le monde ait accès aux soins vers la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle. Nous mentionnons le suisse Jean-Henri Dunant (1828-1910) lors de la bataille de Solferino en 1859 ; la britannique Florence de Nightingale (1820-1910) lors de la guerre de Crimée (Turquie) et le français Dr Eugène Jamot (1879-1937) contre la maladie du sommeil en Afrique.

Au fur et à mesure se créent des associations humanitaires d'inspiration religieuse, essentiellement dans le monde anglo-saxon (Save The Children 1919) qui visent à venir en aide aux victimes de la guerre mondiale et des crises économiques. Cette période des premières grandes actions humanitaires va jusqu'à l'éclatement de la 2^{ème} guerre mondiale.

La fin de la 2^{ème} guerre mondiale plante un décor désastreux de la situation humanitaire et voit naître plusieurs organisations internationales dont l'ONU.

La guerre du Biafra (Conflit civil du Nigeria, du 6 juillet 1967 au 15 janvier 1970) permet de mettre fin au silence et à la neutralité lorsque les médecins français du CICR et autres organisations internationales décident de rompre la tradition et dénoncent les atrocités. La victime est placée au centre du débat et l'humanitaire s'éloigne progressivement du militantisme politique. Naît en 1971 Médecins Sans Frontières (MSF) pour « rendre l'aide humanitaire indépendante des Etats en s'appuyant sur l'opinion publique prise à témoin ».

Dans les années 70-80 il y a multiplication des conflits en Afrique et en Asie (Angola, Cambodge, Afghanistan...), les besoins de domination entre les deux blocs (Est socialiste communiste et Ouest capitaliste) et des nombreux foyers de violence interne. Les humanitaires se lancent dans des maquis où opèrent des mouvements de résistance ou des groupes armés rebelles et trouvent vraiment du succès, surtout du fait qu'il est reconnu l'échec du politique pour le développement et la stabilité des pays du tiers monde.

¹⁵ Déclaration et programme d'action de Vienne, Part I, paragraphe 23

A l'effondrement du mur de Berlin (89-90) est instauré une sorte de 'Nouvel ordre Mondial' par les grandes puissances. Les justifications idéologiques de la guerre ne sont plus tenables et l'ONU veut un avenir radieux au point que l'Humanitaire devient un élément central dans les échanges politiques et des relations internationales. Les interventions militaires sont faites au nom de l'humanitaire (Somalie, Rwanda, Kosovo, Afghanistan, Bosnie, Timor oriental, RD Congo, Soudan, Cote d'ivoire, République centrafricaine, Mali...)

Tableau N°3 : Synthèse historique de l'aide humanitaire

<i>Guerre de Crimée (1854-1855)</i>	Florence de Nightingale met en place un service d'aide aux soldats malades ou blessés. Les ennemis ne sont pas soignés.
1863	Henry Durant fonde le Comité International de la Croix Rouge, dans un but de secourir toutes les parties en guerre.
1864	La 1ère Convention de Genève définit un statut légal aux secouristes. Ceux-ci sont protégés des attaques militaires.
<i>Après le 2ème Guerre Mondiale</i>	De nouvelles ONG soutiennent la Croix-Rouge sur le champ de bataille.
1950-1960	L'aide au développement a la cote suite au mouvement anticolonialisme en Europe.
<i>Guerre de Biafra (1967-1969)</i>	Séparation du mouvement humanitaire : Médecins Sans Frontière force la porte et va secourir les victimes malgré l'interdiction du Nigéria. L'aide n'est plus neutre. Elle ne se fait plus avec le consentement des parties en guerre.
2007	La question de la neutralité n'est toujours pas réglée. De nombreuses ONG coexistent avec des principes parfois très différents.

Source : Philippe Reymond & Al, Les limites de l'aide humanitaire, p8

2.3.3. Les principes des actions humanitaires

- **L'humanisme** : Il faut alléger les souffrances humaines où qu'elles soient. L'action humanitaire sert à protéger la vie et la santé et à garantir le respect des êtres humains.
- **La neutralité** : Les acteurs humanitaires ne doivent pas prendre parti pendant les hostilités ou se lancer dans des polémiques de nature politique, raciale, religieuse ou idéologique.
- **L'impartialité** : L'action humanitaire doit être menée uniquement sur la base des besoins, en donnant la priorité aux situations de détresse les plus urgentes sans faire de distinction entre nationalités, races, genres, religions, croyances, classes ou opinions politiques.
- **L'Indépendance opérationnelle** : L'action humanitaire doit être indépendante de toute visée politique, économique, militaire ou autre dans les zones où elle est mise en œuvre.

2.3.4. Les acteurs de l'action humanitaire

Etant une aide d'urgence et ponctuelle mise en place lors d'une situation de crise exceptionnelle ou de catastrophe naturelle, l'aide humanitaire peut provenir de diverses sources : (1) Les associations et les ONG. Elles sont financées soit sur fonds propres, soit par des subventions des structures qui souhaitent soutenir leurs actions ou leur confier certaines tâches ;

(2) Les États et autres collectivités publiques comme les coopérations techniques des pays développés ; (3) Les Organisations Internationales publiques, notamment celles dépendant de l'ONU, et de l'Union européenne (ECHO), et (4) Les entreprises et Fondations,

2.3.5. La Coordination des actions humanitaires et l'approche Cluster

Dans le cadre humanitaire, l'ONU intervient sur deux fronts : le Secours apporté aux victimes et la Prévention par l'élaboration des stratégies plus efficaces pour prévenir les situations d'urgence. Dans le souci d'une bonne coordination des actions, est créé le Bureau de coordination des affaires humanitaires (BCAH)¹⁶ (office of coordination of humanitarian affairs –OCHA) qui est une structure ayant pour mandat de mobiliser et coordonner l'action humanitaire efficace afin d'éviter les duplications ou la dispersion des actions pour mieux combler les lacunes et éviter une "guéguerre" entre les acteurs. Sa mission repose sur des principes et en partenariat avec d'autres acteurs afin de (1) Soulager la souffrance humaine, (2) Défendre les droits des personnes dans les besoins, (3) Promouvoir la préparation et les aspects de la prévention et (4) Chercher à mettre en place des solutions durables.

L'approche Cluster est une réforme introduite en 2005 pour " *Edifier un système de réponse humanitaire plus efficace et prévisible*"¹⁷, et cherche à améliorer l'efficacité de la réponse humanitaire avec plus de prévisibilité, de responsabilité et avec un partenariat renforcé (UN+ONG) afin d'atteindre plus de bénéficiaires avec une réponse compréhensive, efficace, rapide et basée sur les besoins.

En 2010 cette approche semble donner des améliorations dans le domaine humanitaires en RDC dont¹⁸ : Amélioration de la couverture des besoins, bonne identification des lacunes et réduction des duplications, accroissement de la capacité d'apprentissage des acteurs, renforcement du partenariat entre les agences de l'ONU et d'autres acteurs humanitaires, renforcement de l'identité humanitaire des membres des Clusters et l'amélioration de la planification et la qualité des propositions pour les appels de fonds importants (ex procédures Pooled Fund).

¹⁶ www.reliefweb.int

¹⁷ [https://docs.unocha.org/.../The Four Pillars of HumanitarianReform](https://docs.unocha.org/.../The_Four_Pillars_of_HumanitarianReform) consulté le 14 avril 2014. Les 4 piliers de la réforme humanitaire introduites sont: 1. Le Fonds Central pour la Réponse à l'Urgence (CERF), 2. L'approche CLUSTER, 3. Renforcement du système HC/RC et 4. Partenariat global

¹⁸ IASC (Inter-Agency Standing Committee) : Evaluation de l'approche cluster phase 2, Etude pays RD Congo, Avri l 2010, P 32

Cette approche a cependant connu des défis dont: menaces des principes humanitaires car ça peut créer une dépendance des membres aux clusters, une bureaucratie des clusters et création d'une lourdeur dans le processus, les acteurs nationaux sont exclus dans la coordination des clusters et des groupes de travail. Cette négligence affaiblit les structures nationales et met en danger l'utilisation des approches participatives qui pourtant sont maîtrisées par les acteurs nationaux et locaux.

Au Sud-Kivu (à Bukavu) des réunions d'informations générales sont organisées hebdomadairement (chaque vendredi de 10h30 à 12h00). Les acteurs humanitaires se regroupent au sein de 8 Clusters [1. Articles ménagers essentiels & abris d'urgences (AME-Abris), 2.Eau, hygiène et assainissement, 3. Education, 4. Logistique, 5. Nutrition, 6. Protection, 7. Santé et 8. Sécurité alimentaire.] et 9 groupes de travail spécifiques (Abris, Assistance multisectorielle, Dialogue intercommunautaire, Données et cartographie, Lutte contre l'impunité, Mouvements de population, Protection de l'enfance, Protection et prévention et enfin Surveillance épidémiologique).

2.3.6. Le Plan d'Action Humanitaire (PAH)

Avant le début de l'année, les acteurs humanitaires de la province, à l'initiative d'OCHA se réunissent pour faire une prévision des scénarii pour l'année suivante. Ils tiennent compte de leurs connaissances du milieu, de l'évolution politico-sociale et socioéconomique ainsi que la prise en compte des crises actuelles. Les données sont fournies par les différents clusters. Cet outil permet à la communauté humanitaire de lancer un appel à assistance et de mettre sur pied un plan de contingence. Les différents acteurs se placent stratégiquement dans les zones et secteurs qui sont les leurs et mobilisent, chacun selon ses capacités, les moyens. Le Plan d'Action Humanitaire de 2014 (élaboré entre octobre et novembre 2013) présentait les besoins humanitaires suivants pour la RDC :

- Les Besoins de protection, de vivres et d'accès aux biens et services de base pour la population civile dans les zones affectées par les violences et les conflits armés ainsi que pour celles affectées par les catastrophes naturelles..
- La Prise en charge de la malnutrition aiguë et de ses causes immédiates dans les zones de crise nutritionnelle.
- Les Besoins en santé et d'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement dans les zones touchées par les épidémies.

2.3.7. Capacités en matière d'intervention humanitaires

Alors que les besoins humanitaires augmentent à l'Est de la RDC, la capacité d'intervention du Gouvernement demeure très limitée, et les ressources de la communauté humanitaire sont en constante diminution. La mégestion des acteurs est aussi à mentionner.

Le gouvernement congolais a longtemps abandonné les questions humanitaires aux ONG mais il s'affiche actuellement et timidement une volonté de s'appropriier un peu plus la réponse aux crises. Ces initiatives sont ponctuelles, et les ressources tant techniques que financières allouées aux mécanismes extrêmement limitées font que la capacité d'intervention demeure réduite. Les structures étatiques collaborent avec les organisations humanitaires, et bénéficient d'un certain accompagnement de la part de ces dernières.

C'est sur la communauté humanitaire que reposent les interventions humanitaires en RDC. Celle-ci est composée essentiellement des agences des Nations-Unies, les ONG Internationales et Nationales, et le CICR. La province du Sud-Kivu vient en 2^{ème} position sur le plan national à regorger de plusieurs acteurs humanitaires (après celle du Nord-Kivu)

Tableau N°4 : Nombre des acteurs humanitaires dans la province

Agences des Nations Unies	ONG Internationales	ONG Nationales	Organisations Internationales	Services Etatiques	Total acteurs
13	73	158	11	8	263

Source : OCHA, Récapitulatif des Besoins humanitaires RDC 2014, Nov 2013, P 22

A part le problème des ressources, il faut faire face à une mauvaise utilisation des fonds reçus, soit par détournement, duplication, mauvaise évaluation des besoins, lourdeur logistique mais aussi une grande bureaucratie. Le manque de flexibilité des bailleurs pour une réaffectation des fonds et activités pour permettre de répondre à une nouvelle urgence limite considérablement la capacité de réaction aux crises soudaines. Certains acteurs se voient même dans l'obligation de vite consommer le financement pour éviter le retour des fonds aux bailleurs selon les obligations des termes avec ce dernier.

Indiquons que près de 7 millions de personnes vulnérables, notamment des personnes déplacées internes (PDI) et retournés, ont été assistées dans les huit domaines d'intervention humanitaire au Sud-Kivu par la communauté humanitaire en l'espaces de 2 ans.

Tableau N°5: Réalisations de la communauté humanitaire 2013-2014 au du Sud-Kivu.

Domaines	Actions	Bénéficiaires		
		2013	2014	TOTAL
1. Santé	Enfants de 6 mois à 10 ans vaccinés contre la rougeole	2082090	202959	2,285,049
	Enfants de moins de 5 ans vaccinés contre la Poliomyélite	1550200	1286350	2,836,550
	PDI et retournés ont eu accès aux soins de santé de base	500000	408000	908,000
	Cas de cholera soignés	7078	7954	15,032
2. AME	Kits d'AME distribués	61300	30370	91,670
	Kits d'Abris distribués	1306		1,306
3. Education	Kits scolaires distribués	362837	204710	567,547
	Enfants réinsérés en milieu scolaire	249504	169350	418,854
	Salles de classes construites ou réhabilitées	417	491	908
4. Protection	Enfants vulnérables accueillis dans les espaces amis d'enfants par mois	2700	30000	32,700
	Enfants séparés des forces et groupes armés pris en charge	700	300	1,000
	Enfants vulnérables réinsérés économiquement	-	1163	1,163
5. Sécurité Alimentaire	Outils aratoires distribués	237589	83029	320,618
	Tonnes de vivres distribués	14603	14174	28,777
	Tonnes de semences distribuées	976.4	385	1,361.4
6. Nutrition	Paquets de Plumpy Nut et lait thérapeutique	1261260	1507922	2,769,182
	Boites/flacons de médicaments essentiels	16038	34958	50,996
	Tonnes de vivres distribués (prise en charge de 136951 enfants)	619	172	791
7. Eau, hygiène et assainissement	M ³ d'eau distribuée en urgence	21963423	45799348	67,762,771
	Personnes affectées par le cholera et les conflits armés qui ont été assistées en Eau Hygiène Assainissement (EHA)	138224	1039808	1,178,032
	Latrines améliorées construites	5753	543	6,296
8. Logistique	Kilomètres de routes réhabilitées	315	210	525
	Tonnes d'aide humanitaire transportées gratuitement	220	-	220

Source : OCHA

Ce tableau prouve à suffisance que la présence de la communauté humanitaire reste de grande importance à l'Est de la RDC car l'état n'est pas en mesure de prendre ces charges.

Chapitre 3 : L'INTERVENTION HUMANITAIRE D'ACTION D'ESPOIR

Pour traiter de l'intervention d'ADE dans l'action humanitaire, nous étudierons trois des projets exécutés au cours des années 2013-2014. Ce sont les projets suivants :

1. Assistance en AME-Abris
2. Assistance alimentaire
 - Intrants agricoles
 - Vivres

3.1. Assistance en Articles Ménagers Essentiels & Abris d'urgences

3.1.1. Contexte

Début 2013 les hauts et moyens plateaux du territoire d'Uvira subissent d'importants mouvements de populations dus aux attaques répétitives des groupes armés et aux affrontements entre ces derniers et les FARDC. Différentes évaluations effectuées dans la zone ont fait ressortir que les populations déplacées et retournées vivaient dans des conditions désastreuses, s'appuyant sur des ressources déjà fortement réduites des familles d'accueil. Devant une telle situation, une assistance d'urgence s'imposait pour ces familles fragilisées.

En juillet 2013 il y a eu tuerie de plus de 37 personnes dans la localité de Mutarule dans la plaine de la Ruzizi dans le même territoire. Les rescapés accusent les membres de l'ethnie rivale car des sortes de vendetta sont monnaies courantes dans la contrée. Par crainte de représailles, le village s'est vidé et les personnes se sont rendues en majorité dans la cité voisine de Sange. Non loin de là, en janvier 2014, le village de Kahanda est attaqué. On compte des maisons incendiées et 4 morts. Certains ménages se déversent alors dans la cité de Luberizi et d'autres montent vers le centre de Lemera. Dans la même période des pluies diluviennes suivies de vents violents s'abattent sur la localité de Luvungi. Des centaines de maisons s'écroulent et on enregistre une lourde perte en AME. Les victimes prennent abri dans les maisons voisines.

Tous ces cas sont signalés par des alertes au niveau de la communauté humanitaire. Des missions inter-agences d'évaluations pour confirmation/infirmation des alertes sont organisées et il y a un positionnement des acteurs selon leurs moyens et leurs domaines d'intervention.

Le « *Projet d'assistance en articles ménagers essentiels et abris d'urgence aux ménages déplacés et retournés dans les hauts et moyens plateaux d'Uvira au Sud-Kivu* » avait 3 volets :

- ❖ *Distribution directe des kits AME/abris aux déplacés et familles d'accueil,*
- ❖ *Distribution du stock de contingence dans le milieu selon les besoins,*

❖ *Organisation d'une foire¹⁹ aux AME/abris aux retournés.*

3.1.2. Bailleurs des fonds et autres parties prenantes :

Le projet a été financé par la communauté humanitaire via le PNUD et Pooled-Fund pour sa 2^{ème} allocation de 2013 et mis en œuvre par ADE en collaboration avec Rebuild Hope for Africa (RHA) comme co-exécutant.

3.1.3. Objectif : Améliorer les conditions de vie des ménages déplacés, retournés, ménages d'accueil et autres sinistrés concernés en réduisant leur vulnérabilité en AME.

3.1.4. Durée et coût du projet : 12 mois (du 15 juillet 2013 au 14 Juillet 2014), le projet avait un coût global de 606 475 dollars USD

3.1.5. Bénéficiaires et zones d'interventions

Tableau N°6: Bénéficiaires du projet et zones d'interventions

Activités	Lieu de l'activité	Origine des bénéficiaires	Ménages bénéficiaires	Période
Distribution directe	Katobo et Lemera	Katobo-Ndegu, Kasheke et Lemera	2450	Aout 2013
Foire aux AME	Luvungi	Luvungi, Luberizi, Kahanda	1400	Mai 2014
Kit de contingence	Sange	Sange, Mutarule	1000	Nov 2013
			4850	

Sources : Rapports ADE et nos enquêtes

Tableau N°7 : Les individus bénéficiaires ont été les suivants selon les genres

Bénéficiaires	Prévus (Cf. PRODOC)	Atteints	Ecart
Individus	29100	29100	0
Ménages	4850	4850	0
Hommes	980	725	-255
Femmes	3870	4098	+228

Sources : Rapports ADE et nos enquêtes

Le tableau ci-haut nous montre que 4850 ménages ont bénéficié de l'assistance AME & Abris dans le territoire d'Uvira. Ces bénéficiaires sont constitués entre autres des ménages déplacés, des ménages d'accueil des familles, des ménages retournés et d'autres des vulnérables locaux. Ils sont originaires ou résidents des collectivités de la Plaine de la Ruzizi (groupement de Kakamba, Kigoma, Runingu et cité de Sange) et de la collectivité chefferie des Bafuliiru (groupement de Lemera et Itara-Luvungi).

¹⁹ Une foire humanitaire est un marché ouvert aux bénéficiaires d'une assistance humanitaire. Les commerçants identifiés vendent des produits aux clients qui sont ici les bénéficiaires et qui donnent en échange, non de l'argent mais des coupons valeurs. Les commerçants échangent les coupons à l'ONG qui organise la foire contre l'argent liquide.

3.1.6. Activités

1. Distribution directe des kits AME/abris à 2450 ménages d'accueil et déplacés dans les axes Lemera et Katobo-Ndegu. *Les activités ne sont pas chronologiquement ainsi organisées car il y en a certaines qui étaient transversales et d'autres répétitives.*

- Organisation des rencontres avec les acteurs locaux et mise sur pied des comités humanitaires de base (CHB) ad hoc qui ont été formés sur le processus du projet,
- Achat des AME-Abris pour la constitution des kits ainsi que les KHI,
- Ciblage des bénéficiaires par l'approche porte-à-porte,
- Mise en place d'un dispositif de distribution,
- Sensibilisation des parties prenantes,
- Acheminement des kits AME/Abris +KHI vers les sites de distribution,
- Distribution directe des kits AME/Abris à 2450 ménages identifiés,
- Monitoring post-distribution pour évaluer l'apport du projet

2. Foire aux AME/abris au profit de 1400 ménages dont les sinistrés de Luvungi et déplacés de Kahanda, avec leurs ménages d'accueil respectifs et les vulnérables.

- Identification porte-à-porte des bénéficiaires,
- Tractations d'achat des articles à vendre dans la foire,
- Sensibilisation des commerçants pour disposer des intrants que veulent les bénéficiaires,
- Sensibilisation des ménages sur les achats dans la foire,
- Mise en place de dispositif de la foire et foire proprement dite,
- Remise du site à l'état et Evaluation post-foire,

3. Distribution du kit de contingence à 1000 ménages dans la plaine citée de Sange. Les bénéficiaires ont été composés des déplacés de Mutarule et leurs familles d'accueil de Sange ainsi que les retournés.

- Identification de la zone d'intervention et évaluation des besoins qui dégagent la vulnérabilité (score card $\geq 3,5$),
- Organisation des rencontres avec les acteurs locaux et formation des CHB,
- Achat des AME-Abris pour la constitution des kits standards et KHI,
- Ciblage des bénéficiaires par l'approche porte-à-porte,
- Mise en place d'un dispositif de distribution,

- Sensibilisation des parties prenantes,
- Acheminement des kits AME/Abri et KHI vers les sites de distribution,
- Distribution directe des kits AME/Abri à 1000 ménages vulnérables,
- Monitoring post-distribution pour évaluer l'apport du projet

3.1.7. Résultats atteints

Les évaluations post-interventions ont révélé que le score card a été sensiblement amélioré, et que le degré de satisfaction des ménages ciblés a augmenté.

Tableau N°8 : Amélioration du score-card dans les ménages assistés

Activités	Evaluation avant l'intervention	Evaluation après l'intervention	Ecart d'amélioration
Distribution directe	4,4	1,8	2.6
Stock de contingence	4	1,7	2.3
Foire aux AME/Abris	3,6	1,5	2.1

Sources : Rapports ADE et nos enquêtes

Les femmes ont été les premières bénéficiaires directes de l'assistance car ce sont elles qui sont les premières utilisatrices des AME dans les ménages.

3.1.8. Evaluation des produits

- ❖ La réduction de la vulnérabilité des bénéficiaires. Par le calcul du score card dans la communauté, il s'est avéré à la fin du projet qu'il était partout inférieur à 2 alors qu'il était supérieur à 3 dans les différents sites. Ainsi donc la vulnérabilité des bénéficiaires a été réduite.
- ❖ Le degré de satisfaction des bénéficiaires : les enquêtes post-interventions ont permis de se rendre compte que les personnes ont été à 87% satisfaites alors que le projet misait sur une satisfaction à 80%.
- ❖ Le taux d'utilisation de l'assistance reçue. Les AME reçus ont été utilisés à 74,5%. Les plus utilisés sont les ustensiles de cuisines et les literies. Le KHI est utilisé à 83%.
- ❖ Nombre des femmes ciblées comme récipiendaires de l'aide : les interventions ont enregistré les femmes à concurrence de 84,5%, ce qui est au dessus des exigences du Cluster (80 %)
- ❖ 50% des ménages ont acquis au moins un outil aratoire à la foire.
- ❖ Plus de 50% des ménages ont acquis des tôles avec la moitié de leur coupon valeur.
- ❖ 86 % des ménages sont satisfaits de la qualité du kit reçu (le standard prévoit qu'au moins 80% soit satisfaits de la qualité des AME)
- ❖ Tous les bénéficiaires, soit 4850 ménages ont reçus les AME/abris dont 1400 par achat pendant la foire et 3450 pendant les distributions.
- ❖ Plus de 70% des ménages utilisent les articles contenus dans le kit.

Selon les besoins, nous avons initié des réunions avec le cluster, le Programme de Réponses Rapides aux Mouvements des Populations (RRMP), le CPIA pour discuter de la situation qui prévalait dans la zone et chercher des solutions concertées.

3.1.9. Difficultés rencontrées et solutions envisagées

L'exécution de ce projet dans le territoire d'Uvira, une zone chaude des conflits, n'a pas manqué de difficultés mais ces dernières n'ont pas entravé son bon déroulement. Nous citons :

- Il y avait plus de vulnérables que le nombre prévu dans le projet et nous ne pourrions pas faire des aménagements,
- Certains AME ont été distribués mais revendus par les bénéficiaires car ils ne sont pas utiles à leurs ménages (exemple les moustiquaires dans les hauts plateaux),
- Les routes sont souvent de mauvaises qualités, ce qui a causé du retard dans la livraison et la hausse des prix pour les transporteurs,
- Les équipes sur terrain ont travaillé sous stress à cause de l'insécurité. Parfois on était obligé de passer la nuit à plus de 60km de la zone d'action,
- Plusieurs de ces zones ne sont couvertes par aucun des réseaux téléphoniques.

Tableau N°9: Contenu du Kit AME/abris distribué

N°	Nombres	Désignation	Normes
1	1	Bâches	Surface de 4x5m
2	1	Bidon flexible	Capacité de 20 litres
3	4	Tiges Savons	
4	3	Nattes plastiques	
5	4	Couvertures	
6	1	Moustiquaire imprégnée	
7	1	Bassin en plastique	
8	1	Houe	
9	1	Pagne	Six yards (3 pièces)
10	1	Kit des friperies (pour hommes, femmes et enfants)	
11	1	Kit de cuisine standard (2 casseroles, 5 cuillères, 5 gobelets, 4 assiettes et 1 louche)	Métalliques
12	1	Kit hygiénique intime (KHI) (seau plastic de 4 litres, 2 cubes de savon, 4 sous-vêtements, 4 serviettes intimes et 6 brosses à dents)	

Sources : Rapports ADE et nos enquêtes

3.2. Assistance en sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire définit une situation dans laquelle toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sans danger et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine (FAO 1996). Elle prend en compte la disponibilité de la nourriture, l'accès à la nourriture ainsi que l'utilisation de la nourriture. La sécurité alimentaire est souvent le résultat des stratégies de subsistance adoptées par les ménages.

Les stratégies de subsistance sont les pratiques et choix comportementaux adoptés par les ménages pour leur survie. Ces stratégies sont fondées sur les actifs à la disposition des ménages, notamment les ressources humaines, sociales, naturelles, physiques et le capital. Une stratégie de subsistance est considérée comme durable quand elle peut supporter et surmonter les contraintes et les chocs, tout en conservant ses capacités et actifs présents et à venir, sans pour autant affecter la base des ressources naturelles.

La sécurité alimentaire des ménages est classée selon une combinaison de trois indicateurs qui sont (1) le score de consommation alimentaire (SCA), (2) l'indice de richesse, qui est basé sur la possession des avoirs et les conditions de logement, et (3) l'indice des stratégies de survie (Coping Strategy Index ou CSI). Le CSI est un indicateur de la sévérité des réactions comportementales régulières des ménages face à la pénurie alimentaire.

Ces indicateurs permettent de fractionner les ménages en trois groupes de consommation alimentaire : pauvre, limitée et acceptable. En combinant les trois indicateurs ci-dessus, les ménages sont ensuite divisés en trois groupes de sécurité alimentaire :

- *En insécurité alimentaire sévère*- i) ménages ayant une consommation alimentaire pauvre et ii) les ménages ayant une consommation alimentaire limitée mais en même temps classés parmi les ménages les plus pauvres par rapport à l'indice de richesse et parmi la catégorie de ménages qui ont un indice de stratégie de survie le plus élevé ;
- *En insécurité alimentaire modérée* – i) le reste des ménages ayant une consommation alimentaire « acceptable » et ii) les ménages ayant une consommation alimentaire acceptable, mais se trouvant dans le tercile d'indice de stratégie de survie le plus grave;
- *En état de sécurité alimentaire* – le reste des ménages ayant une consommation alimentaire acceptable.

Dans le cadre de la sécurité alimentaire, nous mentionnons deux interventions dans ce travail, l'une dans le cadre de la distribution des vivres et l'autre dans le cadre de la distribution des intrants.

3.2.1. Distribution des vivres

a. Contexte

Encadre N°1 : Alerte sur la situation humanitaire dans le bulletin d'OCHA

« Environ 25 000 personnes déplacées internes sont arrivées à Mulamba et ses environs dans le Territoire de Walungu fuyant les affrontements entre l'armée nationale et les miliciens du groupe Raia Mutomboki dans les localités de Chishadu, Luntukulu, Maziba, Nyamarhege, Nzibira dans le même territoire, et de Culwe et Luhago dans le Territoire de Kabare. La grande majorité de déplacés est hébergée dans des familles d'accueil en raison d'une moyenne de trois familles déplacées par ménage d'accueil, mettant en mal les capacités de survivance de la communauté hôte. (...) L'activisme des Raia Mutomboki est à la base des mouvements importants de populations au Sud-Kivu. On estime à environ 910 000 le nombre de personnes déplacées internes au Sud-Kivu à la fin de l'année dernière.

Sources : OCHA, Hebdomadaire du 23 janvier 2013

Dans le territoire d'Uvira, c'est l'activisme des groupes étrangers FNL, FDLR, les « local defense²⁰ », Mai-Mai et FARDC spécialement dans les hauts et moyens plateaux alors que ce sont les Mai-Mai Alléluia de Yakutumba qui s'affrontaient régulièrement avec les FARDC qui ont créé des situations de précarités alimentaires. Il est même arrivé que les forces négatives s'affrontent entre elles ou des fractions internes et de temps à autre il y a des coalitions des groupes armés contre les FARDC.

Après une évaluation faite par le PAM et ADE qui a confirmé les alertes, des projets ont été montés et mis en application pour une distribution directe des vivres aux ménages en détresse.

b. Bailleur des fonds

Le projet de « distribution des vivres aux ménages déplacés retournés et ménages vulnérables dans la province du Sud-Kivu » a été soutenu par le Programme Alimentaire Mondiale (PAM), sous bureau de Bukavu qui a expressément fait appel aux prestations d'ADE pour assister cette population en détresse.

²⁰ Les 'locals defenses' sont des structures locales pour l'autodéfense. Les membres sont armés et prétendent faire la défense du terroir. Plusieurs deviennent des pépinières des groupes armés.

Photo N°1 : Calicot de la distribution



c. Objectifs

- **Objectif général** : Contribuer à l'amélioration des conditions de vies en réduisant la vulnérabilité alimentaire des ménages retournés, ménages d'accueil et autres ménages vulnérables par une distribution directe des vivres.
- **Objectif spécifique** : Améliorer la consommation alimentaire des ménages par la distribution directe à la fin du projet.

d. Durée et coût du projet : Le projet a connu deux phases.

- 1^{ère} phase de 6 mois soit du 9 septembre 2013 au 8 mars 2013 (N° de l'accord: 2013/200540/SK/ADE/GFD/008)
- 2^{ème} Phase de 3 mois soit du 15 avril au 15 juillet 2014 (N° de l'accord : 2014/200540/SK/ADE/GFD/01/N° SOA 4600021857), avec un amendement prolongeant l'accord de 2 mois, soit du 15 juillet au 14 septembre 2014.

e. Zones d'interventions

Ce projet a touché successivement 4 territoires : Fizi, Kabare, Uvira et Walungu

f. Bénéficiaires

Les bénéficiaires ont été les déplacés, vulnérables et familles d'accueil dans les zones précitées.

Tableau N°10 : Nombres des bénéficiaires, quantités reçues et zones

Accord et Axes	Bénéficiaires		Poids en Tonnes				
	Ménages	Personnes	Céréales	Légumineuses	Huile	Sel	Total
1. Luntukulu – Luhago & Culwe (Walungu et Kabare)	8206	51701	874422	325647	104667	0	1.304,74 tonnes
2. Kashatu – Rubanga – Sebele – Kandali – Katalukulu & Kikonde (Uvira et Fizi)	13650	89639	1090861	327175	61634	13600	1.498,50 tonnes
	21.856	141.340	1.965,283	652.822	166.301	13.600	2.803,24

Source : Rapports des projets ADE

g. Activités

Dans sa mise en œuvre, ce projet s'est articulé sur plusieurs activités pour atteindre les résultats envisagés. Il s'est agit notamment:

- **Formation des staffs du Projet :** Le personnel a été formé et recyclé sur certains points importants utiles à la réalisation des différentes tâches dont : La sensibilité aux conflits et le *Do no Harm*, les techniques de sensibilisations et les techniques de ciblage et d'identification

- **De l'analyse des vulnérabilités dans les zones ciblées :** Les évaluations des besoins ont été faites par plusieurs acteurs dont le PAM lui-même et les autres acteurs du cluster Sécurité Alimentaire. Généralement, les évaluations étaient consécutives à des alertes subséquentes aux affrontements.

- **De l'identification des ménages et de la sélection des ménages vulnérables bénéficiaires :** Après qu'une zone ait été déclarée sinistrée, une équipe d'enquêteurs ou d'identificateurs est alors envoyée pour faire un ciblage des personnes. La méthode prônée par le PAM veut que toutes les personnes de la zone ciblée soient identifiées. Ce ciblage ne garantit pas aux personnes identifiées d'être bénéficiaires. Le fichier consolidé était envoyé au PAM qui, tenant compte des critères de vulnérabilités, classaient les personnes en plusieurs catégories dont : pauvre, acceptable et intermédiaire. Tous les pauvres étaient retenus alors que pour les autres un certain pourcentage était retenu.

- **De la distribution des vivres aux ménages vulnérables.** Après que le PAM ait retenu les bénéficiaires, la liste était renvoyée à ADE qui la transmettait aussitôt dans les différents sites. C'est à l'issue de cette étape qu'une requête des vivres, selon les personnes retenues, était faite. Les étapes de la distribution étaient :

- Affichage des listes des personnes retenues pour la distribution
- Affichage du calendrier de distribution,

- Appel nominal et distribution des jetons
- Distribution des vivres.

h. Composition des rations alimentaires :

- Céréales (farine de maïs blanche ou jaune), par moment il a été distribué des graines de maïs à Culwe, Luhago et Luntukulu par manque de farine.
- Légumineuses (Haricots et ou petits pois)
- Huile végétale (cette substance avait manqué pour les dernières distributions de Fizi).
- Sel iodé (le sel était absent aux premières distributions de Kabare et Walungu)

Contrairement à la distribution des AME pour laquelle les ménages reçoivent des kits identiques, la ration alimentaire est calculée selon la taille du ménage. Chaque membre du ménage reçoit les poids suivants. Ainsi il y a différence des poids entre les différents ménages selon leurs tailles.

Tableau N°11 : Composition de la Ration individuelle / ménage (en Kg) pour 30 jours

Taille du ménage	Céréales	Légumineuses	Huile végétale	Sel iodé	Total
	Ration journalière (grammes/personne/jour)				
	400	120	30	5	555
1 ²¹	12	3,6	0,9	0,15	16,65

Source : PAM

i. Difficultés rencontrées et solutions envisagées

Bien qu'il n'y ait pas eu d'incident majeur d'ordre sécuritaire dans l'exécution de ce projet, il reste impérieux de faire remarquer les inconvénients suivants :

- Du ciblage : Le ciblage dans les projets PAM est complexe car c'est toute la population qui est identifiée alors que le tri se fait au bureau du PAM selon un critérium non connu par les bénéficiaires. Ceci pousse parfois la population à penser à un certain "tripotage" et il faut des efforts pour expliquer la sélection et tout le monde n'est pas satisfait des réponses. En plus c'est le partenaire, à l'occurrence ici ADE, qui souffre du manque à gagner dû aux milliers des personnes ciblées qui n'ont pas été retenues.
- La logistique : Sur le plan logistique nous pouvons faire mention de :
 - Mauvais état de la route

²¹ Il faut multiplier ces données par le nombre de la taille du ménage.

Photo N°2 : Etat de la route



Mare d'eau dans la route nationale 5, ici entre Baraka et Sebele, les véhicules d'ADE et d'autres traversent comme des bateaux, en cette période des pirogues ont même été utilisées pour faire traverser les piétons.

- Mauvais état des camions loués par le PAM qui passent plus de temps dans la route (pannes, embourbements) et retardent les équipes sur terrain.
- Défauts de certains items à certains endroits : généralement avant les distributions, les bénéficiaires sont informés des types et quantités qu'ils recevront lors des distributions. L'absence de certains items n'a pas été bien perçue par les bénéficiaires et par moment ADE a été indexée comme "détourneur". Les équipes de suivi du PAM sur terrain ont permis d'harmoniser ces discordes entre les parties prenantes.

3.2.2. Assistance en intrants agricole

Titre du projet: Assistance rapide et adaptée en sécurité alimentaire aux ménages déplacés, retournés et familles d'accueil dans les villages de Lumbishi, Shanje et Kavumu/ Luzirantaka, en territoire de Kalehe au Sud Kivu (groupement de Buzi, localité de Lowa-Numbi).

a. Contexte et justification

En mai 2013 il y a eu au niveau du cluster "Sécurité alimentaire" une alerte faisant état d'une situation catastrophique des populations déplacées dans les hauts plateaux de Kalehe. Cette alerte a poussé ADE et Oxfam Novib (ON) à effectuer du 2 au 8 juin 2013 une mission (de confirmation ou d'infirmité) de l'alerte et le cas échéant l'évaluation des besoins en sécurité alimentaire des populations vulnérables. Les informations étaient recueillies sur base des interviews, des focus group et des enquêtes ménages. Le formulaire d'évaluation pour les premières heures d'urgence d'Oxfam était le principal outil qui a été utilisé pour récolter les données. Ce document permet d'avoir des renseignements sur le contexte du milieu, l'indice de

stratégie de survie, le score de consommation alimentaire, le nombre de repas par jour, les saisons culturelles et des données qui peuvent être utiles pour les autres domaines outre la sécurité alimentaire. Les résultats de l'évaluation ont été présentés au Cluster Sécurité alimentaire en date du 26 juin 2013 avant d'être partagés à toute la communauté humanitaire pour une réponse. L'alerte a été confirmée et il a fallu une intervention. Les populations vulnérables avaient besoins des intrants agricoles et de moyens financiers pour louer la terre et couvrir les besoins alimentaires. Le score de consommation alimentaire était pauvre (environ 25) et le choc était sévère car l'indice de stratégie de survie était de 31 en moyenne dans la zone. Le nombre de repas ne dépassait pas un par jour.

Deux autres évaluations sont intervenues après la distribution des intrants agricoles et du cash aux bénéficiaires. L'une eu lieu du 3 au 8 octobre 2013 pour comprendre les impacts du projet, le degré de satisfaction des bénéficiaires et l'affectation de l'aide. L'autre du 3 au 7 décembre 2013.

En effet, les évaluations post-distribution ont démontré que plus de 90% des bénéficiaires ont loué des champs et ont semé les semences de maïs reçus. Par contre 59% des ménages bénéficiaires ont fait des dons en semences reçues aux autres membres de la communauté non bénéficiaires. Grâce au cash, 61% des bénéficiaires ont mis en place des AGR notamment les noyaux d'élevage (chèvre et porc) et l'achat des outils de production dont le fût et les bidons pour la boisson locale. 73% ont affecté le cash à la location des champs et à l'alimentation sans taire les soins médicaux et la scolarisation des enfants pour les autres. Cette aide a renforcé la solidarité et l'entraide au sein de la communauté. Il importe aussi de signaler qu'aucune violence domestique n'a été suscitée par l'aide et la décision de l'affectation de l'aide a été discutée en famille pour 80% des bénéficiaires. L'indice de stratégie de survie (CSI) est passé de 32 à 23 dans la zone du projet.

La fréquence de consommation alimentaire pour 75% des bénéficiaires a atteint en moyenne 2 repas par jour et le score de consommation alimentaire de 75% des bénéficiaires a atteint 39,9.

Les évaluations étaient conduites conjointement par les staffs d'Action d'Espoir et Oxfam Novib et les membres des CHB étaient également associés aux évaluations.

b. Bailleur des fonds

Ce projet a été soutenu par la commission européenne (DIRECTORATE-GENERAL FOR HUMANITARIAN AID AND CIVIL PROTECTION –DG-ECHO) (réf. du projet : 2012/01183/RQ/01/03).

ADE n'a pas reçu ce financement directement de la DG-ECHO mais d'Oxfam-Novib qui a servi de courroie de transmission. En effet la DG ECHO avait financé Oxfam Solidarité Belgique (OSB) qui avait cédé le projet à Oxfam Novib Holland (ON). Les évaluations finales étaient faites par les quatre organisations en consortium (DG-ECHO, OSB, ON & ADE)

c. Objectifs :

Renforcer la sécurité alimentaire et protéger les moyens d'existence de 1.500 ménages déplacés, retournés et familles d'accueil dans les villages de Lumbishi, Shanje et Kavumu/Luzirantaka dans un environnement sécurisé d'ici la fin du projet.

d. Durée et coût du projet

Pour une durée de 6 mois (du 22 juillet 2013 au 22 janvier 2014), le projet avait un cout total de 176.704\$ US

e. Zones d'interventions

Le projet a été mis en œuvre sur les axes Lumbishi, Shanje et Kavumu/Luzirantaka dans la localité de Lowa-Numbi dans le groupement de Buzi, poste d'Etat d'encadrement administratif de Numbi en territoire de Kalehe au Sud-Kivu. Numbi est une zone agro-pastorale et minière, caractérisée par la difficulté d'accès physique à cause de l'état de délabrement de la route. Elle est également caractérisée par des conflits récurrents entre les propriétaires terriens et la population locale avec comme soubassement des questions foncières et les clivages ethniques.

Cette zone est un milieu d'accueil des populations déplacées en provenance des groupements d'Ufamando et Ngungu (Territoire de Masisi en province du Nord-Kivu). Ces populations, hébergées principalement dans des familles, ont été contraintes de fuir les affrontements entre les groupes armés (Raia Mutomboki et Ex-Nyatura) depuis le mois d'octobre 2013. Cette zone ne compte aucune présence de forces de l'Etat, ni police, ni armée. Cette situation est à l'origine de l'accentuation de la vulnérabilité des citoyens. Nombre d'entre eux n'ont pas de moyen pour louer la terre, couvrir les besoins en alimentation et en semences.

f. Bénéficiaires

L'identification a listé 1500 ménages dont 1153 déplacés, 221 retournés et 126 familles d'accueil à Kavumu/Luzirantaka, Shanje et Lumbishi en territoire de Kalehe au Sud-Kivu.

L'étude des besoins auprès des dits bénéficiaires a permis de déterminer la réponse appropriée aux besoins des bénéficiaires. La réponse comprenait deux volets à savoir :

- la distribution directe des intrants agricoles (2 houes et 8kg de la semence maïs de la variété bambou²²) pour 1400 ménages et
- le programme de transfert monétaire pour 1500 ménages dont 50\$ à 1400 ménages (pour sécuriser les semences) et 75\$ à 100 ménages jugés incapables de tenir les champs pour initier des activités génératrices de revenus (AGR). Ces derniers n'ont pas reçu d'intrants.

L'identification des bénéficiaires a été faite par le staff d'ADE et ON accompagnés des membres des CHB des différents villages en recourant à l'approche porte-à-porte au moyen des listes individuelles d'identification. Ces comités ont accompagné ADE & ON tout au long du processus dont le ciblage des bénéficiaires, les différentes distributions (chèques, jetons sécurisés, intrants agricoles, argent), évaluations et sont toujours mobilisés pour la sensibilisation.

Les critères de vulnérabilité (proposés par ADE et ON) avaient été validés et amendés par les membres de la communauté lors des focus groups et ont été les suivants :

- incapacité de louer un lopin de terre,
- l'état physique de la personne,
- le nombre de champ et de bétail en possession,
- déplacés ou retournés de moins de six mois,
- absence d'une AGR,
- si déplacé, être dans une famille d'accueil ou en site
- être une famille d'accueil.

g. Activités

- Distribution des intrants agricoles : 11 200 kg de maïs et 2 800 houes
- Transfert monétaire : Le transfert a été fait via la Coopérative d'Epargne et de crédit (COOPEC) Imara. Pour arriver à choisir cette institution financière, il y a eu des sondages auprès

²² Ces semences ont été certifiées par le SENASEM (Service National des semences) sous le n°012/SEN-NK/08/2013 du 10/08/2013.

des bénéficiaires et d'autres parties prenantes sur la crédibilité, l'expérience et la disponibilité des agents de paiement dans la zone. Imara avait signé un contrat avec ADE pour distribuer l'argent aux bénéficiaires. Les conditions souples pour le transfert et l'expérience dans le transfert de la monnaie (notamment avec OSB et NRC) avaient présidés au choix d'Imara. Ainsi, 1.400 ménages ont reçu 50\$ pour protéger les semences, louer les champs pour ceux qui n'en n'ont pas et restaurer ou protéger leurs moyens d'existence, pendant que 100 ménages vulnérables incapables de cultiver la terre ont obtenu 75\$ pour leur permettre de protéger et de restaurer leurs moyens d'existence. La COOPEC avait émis des chèques et les avait remis à ADE qui les a distribués aux bénéficiaires.

h. Principaux Résultats atteints

1. Le Score de consommation alimentaire s'est amélioré à +/- 42;
2. Pour 75 % des bénéficiaires le nombre de repas est passé de 1 à 2/jour
3. L'indice de stratégie de survie (CSI) est passé de 32 à 23
4. 1.400 ménages ont accédé aux moyens nécessaires pour relancer et protéger leurs moyens d'existence à travers une distribution d'intrant agricoles et le transfert d'argent.
5. 100 ménages déplacés, retournés et familles d'accueil incapables de travailler et ne disposant pas de champs ont accédé aux moyens financiers qui les ont permis d'investir dans les moyens de production, d'augmenter et de consolider leur sources de revenus.
6. 61 % des ménages bénéficiaires ont eu accès à la nourriture grâce à leur propre production déjà en janvier 2014.

i. Difficultés rencontrées et solutions envisagées

1. Plus de temps dans la distribution de l'argent (jusqu'à 20 jours) et c'est pendant cette période que les signes de faillite de la COOPEC se sont annoncés car pendant plusieurs jours il n'y avait pas de liquidité.
2. Insécurité dans la zone qui a occasionné des interruptions des activités par moment.
3. La grande distance entre les résidences des bénéficiaires et l'institution financière (plus de 100km) qui entraîne des dépenses supplémentaires de logement et restauration.

3.3. Conclusion

ADE a pu participer à la réponse aux crises humanitaires dans le Sud-Kivu grâce aux financements reçus de plusieurs partenaires actifs dans le domaine humanitaire et présents dans la province, notamment le Pooled-Fund des Nations-Unies sous la supervision du PNUD et de l'OCHA, le Programme Alimentaire Mondiale ainsi que la Commission Européenne d'Aide Humanitaire (ECHO) via Oxfam Novib.

Ces interventions sont survenues suites aux multiples crises qui ont été déclarées dans la province et ont toutes fait objet d'évaluation à plusieurs niveaux : avant le projet pour évaluation du score card et confirmation de l'alerte, pendant l'exécution du projet pour vérifier les écarts et éventuellement les combler, après le projet pour vérifier l'impact.

Dans toutes ces interventions, ADE a travaillé avec la communauté via les Comités Humanitaires de Base mis sur pied par la population lors des premières rencontres, mais aussi avec les autorités locales auprès de qui il a toujours fallu présenter les civilités, faire signer les ordres de mission, faire un briefing sécuritaire de la zone, expliciter le processus et par ricochet recevoir leur appui.

La collaboration avec la communauté humanitaire a été de grande importance pour la tenue de ces actions. La participation d'ADE à la réunion d'information générale d'OCHA chaque vendredi à 10h fut essentielle. Pendant cette réunion chaque organisation avait pour mission de faire rapport sur ce qui a été fait pendant la semaine et ce qui sera fait la semaine suivante. La situation humanitaire générale était présentée par OCHA et la situation sécuritaire générale par l'UNDSS. Les clusters se réunissaient mensuellement et nous avons eu à participer activement aux réunions du Cluster "AME-Abris" et Cluster "Sécurité Alimentaire", ainsi qu'aux réunions du groupe de travail "Mouvement des populations".

Malgré l'intervention des humanitaires, les défis sont loin d'être relevés car de nombreux besoins restent non couverts dans la zone.

Etant une ONG dépendant totalement du financement externe, ADE n'a pas de possibilités d'intervenir sans l'aval des bailleurs des fonds qui, du reste, dictent la ligne de conduite des actions. Pour améliorer ses interventions, ADE reste ouverte aux observations de toutes les parties prenantes, et surtout des bénéficiaires.

Chapitre 4 : ANALYSE & INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ETUDE

Dans les pages qui suivent, nous présentons les résultats des enquêtes selon le questionnaire qui a été soumis aux personnes rencontrées. Nous avons utilisé l'échelle de Likert²³ simplifiée avec 3 choix de réponse : une variable positive, une variable négative et une variable neutre. Ces données sont explicitées par d'autres récoltées dans des focus groups et dialogues. En plus de ce questionnaire, nous avons mené des entretiens "à bâton rompu" avec certains des interviewés qui nous ont accordé plus de temps pour expliciter leurs positions. Toutes ces données seront exploitées dans les explications des tableaux de dépouillement.

Certaines questions ont été adressées aux trois catégories d'interviewées, alors que d'autres questions n'ont concerné qu'une ou deux catégories. Les tableaux indiqueront ces différences.

1. Qu'est-ce qui est à la base des crises humanitaires ?

Tableau N°12 : Les Causes des besoins humanitaires dans la communauté

Causes de la crise alimentaire	Bénéficiaires		Humanitaires		Autorités			
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
Guerre	124	38.75	12	40.00	28	37.84	164	38.68
Conflits intercommunautaires	120	37.50	11	36.67	29	39.19	160	37.74
Carastrophes naturelles	44	13.75	7	23.33	12	16.22	63	14.86
Epidemies	32	10.00	3	10.00	5	6.76	40	9.43
Total	320	100.00	30	110.00	74	100.00	424	100.00

Sources : Nos enquêtes.

Commentaires : Les crises humanitaires survenues à l'Est de la RDC ont les mêmes origines que toutes les autres crises humanitaires à travers le monde qui résultent soit des catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations, sécheresses, tempêtes et éruptions volcaniques), des catastrophes d'origine humaine (conflits, écrasements d'avion, collisions ferroviaires, incendies et accidents industriels) ou des situations d'urgence complexes dont des violences massives, les déplacements de populations avec des dommages étendus à la société et à l'économie.

Au Sud-Kivu les principales causes principales sont la guerre et les conflits intercommunautaires qui totalisent un score de plus de 75%. La guerre est une lutte armée entre

²³ Une échelle de Likert (psychologue américain Rensis Likert) est une échelle de jugement par laquelle la personne interrogée exprime son degré d'accord ou de désaccord vis-à-vis d'une affirmation donnée.

deux factions (armée régulière, rebelles, les envahisseurs...) alors que les conflits communautaires opposent deux groupes (ethnies ou tribus) qui vivent dans une même zone et qui se disputent soit les richesses soit le pouvoir, elle peut être à l'arme blanche ou arme à feu. Les deux crises sont dites avec violence et recourent parfois toutes à des incendies des maisons. Bien que la guerre ne soit plus à la une à ce jour, elle a laissé derrière elle de multiples groupes armés qui restent actifs aujourd'hui encore. En plus de ces conflits viennent s'ajouter les catastrophes naturelles à 14,86% (pluies torrentielles, vents violents) et les épidémies (9,43%) qui sont, dans la zone d'étude une résultante des mauvaises conditions de vie suite aux déplacements ou à l'insécurité dans la zone.

Les besoins humanitaires en RDC sont multiformes et découlent de facteurs divers qui agissent souvent de manière combinée. Pour l'année 2014, la communauté humanitaire active en RDC a opté pour une planification basée sur l'approche « crises ». A cet égard quatre crises majeures ont été retenues :

- 1) *les conflits avec violences,*
- 2) *les crises nutritionnelles,*
- 3) *les épidémies,*
- 4) *les catastrophes naturelles.*

La détermination de ces crises a été basée sur des critères tels que l'étendue, la récurrence, la sévérité et l'impact sur la population. Globalement, aux facteurs d'ordre structurel qui sous-tendent la situation de précarité et de pauvreté généralisée à travers le pays viennent se superposer ceux liés aux conflits et aux catastrophes naturelles qui contribuent à l'accroissement de la vulnérabilité au sein des populations affectées²⁴.

2. *L'assistance humanitaire est-elle importante pour votre communauté ?*

Tableau N° 13 : L'assistance humanitaire est importante dans la communauté

Eléments de réponse	Bénéficiaires		Humanitaires		Autorités		Total	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
D'accord	310	96.88	30	100.00	64	86.49	404	95.28
Ni en 'accord ni en désaccord	8	2.50	0	0.00	9	12.16	17	4.01
Pas d'accord	2	0.63	0	0.00	1	1.35	3	0.71
Total	320	100.00	30	100.00	74	100.00	424	100.00

Sources : Nos enquêtes.

²⁴ OCHA, Récapitulatif des besoins humanitaires 2014 RDC, Novembre 2013, p3

Commentaires : Le tableau ci-haut nous montre que 95,28% de la population enquêtée trouve importante l'action humanitaire dans le milieu. Si tous les humanitaires soutiennent cette affirmation, (Pourquoi en serait-il autrement, puisque c'est leur propre raison d'être ?), une très insignifiante portion des bénéficiaires et des autorités pensent que cette aide peut être évitée mais que cela ne dépend pas d'eux et disent presque : *'puisque l'aide nous arrive, autant en profiter'*.

3. *L'Assistance Humanitaire arrive-t-elle au moment opportun dans votre communauté ?*

Tableau N°14 : L'AH arrive à temps opportun dans la communauté

Eléments de réponse	Bénéficiaires		Humanitaires		Autorités		Total	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
D'accord	19	5.94	18	60.00	39	52.70	76	17.92
Ni en accord ni en désaccord	21	6.56	2	6.67	11	14.86	34	8.02
Pas d'accord	280	87.50	9	30.00	24	32.43	313	73.82
Total	320	100.00	30	96.67	74	100.00	424	100.00

Sources : Nos enquêtes.

Commentaires : La majorité des interviewés (73,82%) soutiennent que l'aide humanitaire arrive avec retard dans la communauté. Cette tendance est drainée par les bénéficiaires. De leur côté les humanitaires et les autorités locales maintiennent que l'aide arrive au bon moment. Ils expliquent ce qu'ils qualifient de petit retard par le respect de processus, la lourdeur administrative et le manque de stock de contingence. En effet, avant toute intervention il faut que la crise soit déclarée et vérifiée. Des enquêtes de confirmations doivent être faites et la coordination doit être informée et suivre le respect du processus. Reste aussi la mobilisation des ressources nécessaires. De ce point de vue, les ONG et l'Etat se rejettent les responsabilités, chaque partie prétendant que c'est l'autre qui devait aller plus vite.

Pour la population, l'aide devrait arriver au moment où la crise est déclarée. Elle est souvent désolée de recevoir l'assistance au moment où elle a déjà souffert et que parfois plusieurs des personnes les plus affectées sont mortes ou sont déjà dans d'autres contrées.

4. *Depuis quand recevez-vous l'aide humanitaire ?*

Tableau N°15 : Période depuis laquelle la communauté reçoit l'aide humanitaire

Eléments de réponse	Fréq	%
Moins d'une année	9	2.81
Entre 1 & 2 ans	17	5.31
Entre 2 & 5 ans	32	10.00
Entre 5 & 10 ans	63	19.69
Plus de 10 ans	199	62.19
Total	320	100.00

Sources : Nos enquêtes.

Commentaires : Plus de 60% des bénéficiaires reçoivent l'aide humanitaire depuis plus de 10 ans. En effet, depuis la guerre de 1996, plusieurs communautés ont été mises dans une forme de précarité et ont été soumises à un régime d'aide humanitaire qui perdure jusqu'à ce jour. Certains reçoivent l'assistance régulièrement et d'autres la reçoivent par intermittences. Ce sont les communautés victimes des catastrophes naturelles qui ont signifiés recevoir l'aide depuis moins d'une année.

5. *Combien de fois avez-vous reçu l'aide humanitaire ?*

Tableau N°16 : Nombre des fois que le bénéficiaire a été assisté

Eléments de réponse	Bénéficiaires	
	Fréq	%
Une fois	36	11.25
Deux à trois fois	74	23.13
Quatre à Cinq fois	98	30.63
Plus de Cinq fois	112	35.00
Total	320	100.00

Sources : Nos enquêtes.

Commentaires : La majorité des bénéficiaires a déjà reçu l'assistance plus d'une fois. Ces données montrent que l'assistance humanitaire est devenue routinière dans la province.

6. L'AH a-t-elle un impact durable pour votre communauté ?

Tableau N° 17 : L'AH a un impact durable pour le bénéficiaire et la communauté

Eléments de réponse	Bénéficiaires		Humanitaires		Autorités		Total	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
D'accord	66	20.63	21	70.00	17	22.97	104	24.53
Ni en accord ni en désaccord	59	18.44	0	0.00	13	17.57	72	16.98
Pas d'accord	195	60.94	9	30.00	44	59.46	248	58.49
Total	320	100.00	30	100.00	74	100.00	424	100.00

Sources : Nos enquêtes.

Commentaires : Les bénéficiaires et les autorités ne sont pas du tout d'avis que l'AH a un impact durable auprès des bénéficiaires. Ils rejettent cette affirmation respectivement à 60,94% et 58,49% des voix bien qu'il y a un taux considérable de neutralité. Par contre, les humanitaires à 70% prétendent que l'AH a un impact durable dans la communauté. Ici aussi, cela pourrait s'apparenter à de l'autosatisfaction, voire de l'autojustification de ces derniers!

Tous les interviewés s'accordent que l'AH sert principalement à sauver des vies. Les bénéficiaires prétendent que cette action est éphémère et ne prépare pas l'avenir alors que les humanitaires pensent que faire la soudure pendant une période creuse c'est bien une préparation à l'avenir et donc le fondement du durable.

7. La communauté a-t-elle toujours besoin de l'AH?

Tableau N°18 :L'AH reste un besoin pour les bénéficiaires et la communauté

Eléments de réponse	Bénéficiaires		Humanitaires		Autorités		Total	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
D'accord	256	80.00	30	100.00	63	85.14	349	82.31
Ni en accord ni en désaccord	5	1.56	0	0.00	2	2.70	7	1.65
Pas d'accord	59	18.44	0	0.00	9	12.16	68	16.04
Total	320	100.00	30	100.00	74	100.00	424	100.00

Sources : Nos enquêtes.

Commentaires : La majorité des enquêtés estiment que l'AH reste un besoin pour la communauté. C'est pourtant du côté des bénéficiaires que vient le scepticisme de cette aide qui se veut rester permanente. Cette minorité craint vraiment à l'avenir de leur vie et se demande si les ONG seront permanentes. Ces derniers estiment que l'Etat devrait prendre ses responsabilités et faire de sorte que la population quitte le joug de la communauté internationale.

Cette tendance à soutenir la pérennité de l'AH prouve à suffisance que cette dernière n'est pas parvenue à rendre son impact durable dans la communauté.

8. *Le choix des bénéficiaires est-il conventionnel et accepté par tous ?*

Tableau N°19 : Le choix des bénéficiaires a été conventionnellement accepté

Eléments de réponse	Bénéficiaires		Humanitaires		Autorités		Total	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
D'accord	142	44.38	28	93.33	30	40.54	200	47.17
Ni en accord ni en désaccord	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Pas d'accord	178	55.63	2	6.67	44	59.46	224	52.83
Total	320	100.00	30	100.00	74	100.00	424	100.00

Sources : Nos enquêtes.

Commentaires : Plus de la moitié des bénéficiaires et des autorités (respectivement 55,63% et 52%) affirment que les critères de sélections des bénéficiaires de l'assistance ne sont pas conventionnels. De leur part, les humanitaires affirment à plus de 93,33% que les critères sont conventionnels, acceptés et respectés. Ces positions diamétralement opposées sont le fruit d'une mauvaise communication entre les parties prenantes et/ou l'inflexibilité des humanitaires quant aux critères de sélection des potentiels bénéficiaires.

Pour les premiers, comme ils sont les plus concernés, ce sont eux qui devraient fournir la liste des récipiendaires, ou au minimum en proposer lors des identifications. Pour les seconds, il faut respecter des principes humanitaires (qui ne sont toutefois pas souvent connus par les bénéficiaires). Dans plusieurs cas, la population présente des listes des potentiels bénéficiaires aux ONG, mais souvent ce sont des listes exagérées. Il arrive de ne pas trouver toutes les personnes identifiées dans lesdits villages et parfois ce sont des personnes issues d'un même ménage qui sont présentées comme des ménages différents. La population accuse les ONG d'identifier les personnes inconnues dans leur villages et prétend que c'est à elle que devrait revenir le rôle d'identifier les bénéficiaires. Les autorités sont souvent mécontentes de voir qu'ils ne font pas passer "leurs gens" si les ONG n'acceptent pas les listes préétablies par leurs soins.

Par ailleurs les bénéficiaires et les autorités mettent un doute sur le nombre réel des personnes servies. D'aucuns émettent le doute que toute l'aide prévue est effectivement arrivée sur les sites et desservie. Ils n'ont pas manqué de signaler certains cas où des camions entiers de vivres ont été détournés et où des personnes non-bénéficiaires achètent des coupons valeurs aux humanitaires pour recevoir les biens sur les sites de distribution.

9. Les intrants donnés sont-ils ceux dont la communauté a besoin ?

Tableau N°20 : Les intrants sont ceux voulu par la communauté

Eléments de réponse	Bénéficiaires		Humanitaires		Autorités		Total	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
D'accord	99	30.94	19	63.33	26	35.14	144	33.96
Ni en accord ni en désaccord	45	14.06	2	6.67	2	2.70	49	11.56
Pas d'accord	176	55.00	9	30.00	46	62.16	231	54.48
Total	320	100.00	30	100.00	74	100.00	424	100.00

Sources : Nos enquêtes.

Commentaires : Les bénéficiaires et les autorités ne sont pas du tout d'avis que les intrants qui leur sont fournis sont vraiment ceux dont ils avaient besoin. Ils estiment qu'ils reçoivent les intrants selon la volonté des humanitaires et que parfois ce n'est pas toute la quantité rendue disponible qui leur est fournie mais juste une portion justifiant que l'activité a eu lieu. Certes, pendant les études des besoins, les humanitaires demandent à la population ce dont elle a besoin, et cette dernière donne toute une liste de biens souhaités. Mais elle est souvent désolée à la fin de ne recevoir qu'une minime partie de leurs desideratas, et parfois la moins importante ou la moins nécessaire.

Les humanitaires arguent dans leurs commentaires qu'il faut tenir compte des spécialités et orientations. Les projets sont soumis dans un temps et pour un espace donnés et il faut préciser quelle sorte d'aide sera fournie. Ils estiment que, pendant l'évaluation des besoins, ils précisent l'orientation des besoins qu'ils peuvent apporter.

Ce point aussi présente une grande défaillance de la communication entre les acteurs.

10. Les intrants sont-ils de bonne qualité ?

Tableau N°21 : La qualité des intrants

Eléments de réponse	Bénéficiaires		Humanitaires		Autorités		Total	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
D'accord	181	56.56	25	83.33	41	55.41	247	58.25
Ni en accord ni en désaccord	14	4.38	3	10.00	4	5.41	21	4.95
Pas d'accord	125	39.06	2	6.67	29	39.19	156	36.79
Total	320	100.00	30	100.00	74	100.00	424	100.00

Sources : Nos enquêtes.

Commentaires: La qualité des intrants donnés est jugée bonne et prisée par les bénéficiaires avec une moyenne de 58,25%, bien que les humanitaires l'aient estimé bonne à

plus de 80%. Les bénéficiaires ne manquent pas de se plaindre pour le prix de ces intrants (surtout pour la foire). Des lamentations ont aussi été enregistrées chez des personnes qui avaient reçus des graines de maïs au lieu de la farine, car il y a des grosses difficultés pour moulinner ces graines dans des zones reculées.

11. Les intrants sont-ils de quantité suffisante ?

Tableau N° 22: La quantité des intrants

Eléments de réponse	Bénéficiaires		Humanitaires		Autorités		Total	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
D'accord	231	72.19	26	86.67	46	62.16	303	71.46
Ni en accord ni en désaccord	68	21.25	1	3.33	1	1.35	70	16.51
Pas d'accord	21	6.56	3	10.00	27	36.49	51	12.03
Total	320	100.00	30	100.00	74	100.00	424	100.00

Sources : Nos enquêtes.

Commentaires : Les enquêtés sont vraiment unanimes sur la quantité des intrants fournis. Ils estiment qu'elle est conforme aux normes et aux fiches que les bénéficiaires signent à la réception et qui servent de justificatifs.

12. Comment est la collaboration entre les parties prenantes ?

Tableau N°23 : La collaboration entre les acteurs

Eléments de réponse	Bénéficiaires		Humanitaires		Autorités		Total	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
Bonne	119	37.19	15	50.00	32	43.24	166	39.15
Ni bonne ni mauvaise	102	31.88	8	26.67	9	12.16	119	28.07
Pas bonne	99	30.94	7	23.33	34	45.95	140	33.02
Total	320	100.00	30	100.00	75	101.35	425	100.24

Sources : Nos enquêtes.

Commentaires : Le degré de collaboration entre les acteurs est bien insignifiant. Aucune partie n'est totalement satisfaite du degré de collaboration. Bien que les humanitaires font monter la barre à 50%, ils estiment que les autres parties sont moins collaboratrices, ou alors qu'elles mettent des bâtons dans les roues des ONG.

Les autorités pensent qu'elles subissent juste les programmes des ONG et se voient obligées de collaborer sans que leurs avis ne soient pris en compte. D'autres estiment qu'elles ne sont contactées que pour signer les ordres de mission. La population aussi soutient qu'elle n'est pas

considérée à bon titre comme partenaire dans le processus mais comme un simple "profiteur" des actions de bienveillance des humanitaires.

13. Les bénéficiaires sont-ils satisfaits de l'exécution des tâches par les humanitaires ?

Tableau N°24 : La satisfaction des bénéficiaires des actions humanitaires.

Eléments de réponse	Bénéficiaires	
	Fréquence	%
D'accord	106	33.13
Ni en accord ni en désaccord	111	34.69
Pas d'accord	103	32.19
Total	320	100.00

Sources : Nos enquêtes.

Commentaires : Cette question est celle qui a le plus intrigué les bénéficiaires, et les avis restent ambigus et diamétralement opposés. Le pourcentage de neutralité plane un peu au dessus de celui des "d'accord" sans s'éloigner de celui des "pas d'accord". En effet, les gens sont satisfaits de recevoir l'aide humanitaire dans les conditions données, mais ils ne manquent pas de fustiger la mauvaise communication et le non prise en compte de leur point de vue. En outre, ils ne manquent pas non plus de se demander quelle sera la suite, car nombreuses sont les ONG qui viennent dans la communauté et qui disparaissent ensuite sans pour autant annoncer leur départ. Les actions entreprises n'ont pas de suite.

14. L'AH permet-elle l'autonomisation des bénéficiaires?

Tableau N°25 : L'AH et l'autonomisation des bénéficiaires

Eléments de réponse	Bénéficiaires		Humanitaires		Autorités		Total	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
D'accord	29	9.06	3	10.00	7	9.46	39	9.20
Ni en accord ni en désaccord	4	1.25	1	3.33	3	4.05	8	1.89
Pas d'accord	287	89.69	26	86.67	64	86.49	377	88.92
Total	320	100.00	30	100.00	74	100.00	424	100.00

Sources : Nos enquêtes.

Commentaires : Aucune partie de nos enquêtés n'affirme que l'AH prétend amener les bénéficiaires à leur autonomie. Toutes les parties s'accordent pour dire que les actions sont de trop courtes durées et que les conditions nécessaires pour l'autonomisation ne sont pas réunies.

Les bénéficiaires estiment qu'il faut qu'on parte de leurs vraies aspirations et qu'il faudrait les faire participer à toutes les étapes du processus. Ils pensent bien qu'il est temps que les humanitaires s'attaquent plus aux causes des crises qu'à leurs conséquences. Les plus critiques ne manquent pas de mentionner que la situation de crise fait perdurer les ONG et que ces dernières se "nourrissent" de leur malaise pour continuer à expliquer leur présence et justifier leur existence. Pour éviter cela et arriver à l'autonomisation, les ONG devraient intensifier les séances de capacitation des bénéficiaires sur leur prise en charge et leur donner des moyens adéquats pour cette fin. Ainsi serait-il plus utile de dispenser des formations sur des activités génératrices de revenus, sur la lutte contre les catastrophes, la résolution des conflits... Et pourquoi pas la mise sur pied de programmes de démobilisation et rapatriement des combattants...

15. L'AH a-t-elle des effets néfastes sur les bénéficiaires ?

Tableau N°26 : Les effets néfastes de l'AH sur les bénéficiaires.

Eléments de réponse	Bénéficiaires		Humanitaires		Autorités		Total	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
D'accord	59	18.44	4	13.33	51	68.92	114	26.89
Ni en accord ni en désaccord	141	44.06	2	6.67	2	2.70	145	34.20
Pas d'accord	120	37.50	24	80.00	21	28.38	165	38.92
Total	320	100.00	30	100.00	74	100.00	424	100.00

Sources : Nos enquêtes.

Commentaires : Les vues sont partagés sur les effets néfastes de l'AH sur les bénéficiaires. Ces derniers sont eux-mêmes dubitatifs sur la question car c'est la neutralité de position qui prime, suivi du fait d'être en désaccord avec cette position. Seuls 37,5% des bénéficiaires soutiennent cette affirmation contre 13,33% des acteurs humanitaires. C'est parmi les autorités qu'il y a un taux élevé des voix qui trouvent des effets néfastes dans l'aide humanitaire.

François Grünewald²⁵ distingue quatre grands axes selon lesquels l'aide humanitaire est néfaste pour les bénéficiaires, car elle peut encourager la prolongation des crises.

C'est le cas, notamment,

1. lorsque l'aide devient une ressource pour les combattants ;

²⁵ Par François Grünewald, Assistance et protection des déplacés. Enjeux et effets pervers de l'aide humanitaire, Les Grands Dossiers de Diplomatie n° 22, Août - Septembre 2014, P3

*Les contraintes de l'aide humanitaire en période post-conflit sur l'autonomisation des bénéficiaires.
Cas des actions réalisées par Action d'Espoir dans la province du Sud-Kivu de 2013 à 2014*

2. lorsque la relation entre organisations humanitaires et parties au conflit devient un instrument de légitimation des acteurs de la violence ;
3. lorsque l'aide humanitaire participe aux économies parallèles qui émergent dans les contextes de crises durables, notamment parce que les populations déplacées reçoivent une assistance dont les populations hôtes sont privées.
4. lorsque la pression exercée par les populations déplacées sur les ressources naturelles (bois, eau, foncier) devient un facteur de tension avec les populations hôtes.

Chapitre 5 : VERIFICATION DES HYPOTHESES ET RECOMMANDATIONS

5.1. Résultats de l'analyse.

Nous venons de faire le dépouillement des données récoltées dans le cadre de notre travail et nous pouvons maintenant revenir à nos hypothèses. Nous partirons du résumé des observations issues des enquêtes.

La grande partie des bénéficiaires de l'aide humanitaire est assistée depuis plus d'une décennie et elle n'est pas prête à ce jour à se sevrer de ce système qui lutte contre les conséquences et non contre les causes des crises humanitaires. Les causes des besoins humanitaires sont multiples et variées et ne dépendent pas en grande parties des parties prenantes bien que certaines peuvent être évités. L'effet que l'aide arrive en retard cause des préjudices aux bénéficiaires car l'état de vulnérabilité s'aggrave pendant l'attente. L'impact reste momentané bien qu'on ne doute pas de sa valeur de sauver des vies mais elle ne pose pas des jalons pour l'autonomisation. Le faible entendement entre les parties prenantes sur le choix des bénéficiaires fragilise l'assistance et fait même que les vues soient partagées sur la convenance, la quantité et la qualité des intrants reçus qui frise une certaine insatisfaction et un goût d'inachevé. Pas alors facile de prétendre à une autonomisation dans ces conditions. Rester à faire remarquer que l'AH a même des effets néfastes sur la vie socio-économique des bénéficiaires et peut même arriver à faire perdurer le conflit et faire détourner les bénéficiaires de leurs us et coutumes alors que rien ne leur ai proposé pour changer de style.

Ceci dit nous revenons à nos hypothèses et rappelant que nous avons posé les postulats suivants au début de cette étude : *« Malgré les nombreuses et onéreuses actions humanitaires entreprises par l'ONG ADE dans la province du Sud-Kivu, les bénéficiaires ne parviennent pas à se libérer du joug de la dépendance extérieure. »*

Nous ne pouvons ni confirmer ni infirmer totalement cette hypothèse. Il est clairement démontré dans cette étude que les actions menées par ADE valent la peine d'être menées, mais il y a possibilité de les mener d'une autre manière pour que leurs retombées soient à même de préparer le chemin pour un développement durable. Il n'est pas facile de libérer une population qui a été sous l'égide de l'aide humanitaire pendant plus d'une décennie. Il faut introduire des innovations ici sous formes des recommandations. Ces dernières concernent toutes les parties prenantes mais avant cela nous ferons une analyse critique des interventions humanitaires dans la province.

5.2. Raisons des limites de l'intervention d'ADE dans le domaine humanitaire au SK

La situation humanitaire est de plus en plus désastreuse dans la province du Sud-Kivu et l'apport des ONG dont ADE restent pourtant de grande importance. Le constat amer est que la situation des bénéficiaires ne s'améliore pas faute d'une politique liant les actions humanitaires aux actions de développement.

A la lumière des résultats des enquêtes, nous pouvons déceler une liste non-exhaustive de 11 éléments qui peuvent être à la base de l'échec de l'action humanitaire au Sud-Kivu :

1) La persistance de l'insécurité, la prolongation et l'amplification du conflit :

ADE, comme d'autres acteurs humanitaires, s'est vue confrontée à la reprise épisodique et ponctuelle des hostilités et cela l'a parfois obligée d'arrêter ses interventions. Les effets des actions entreprises sont dès lors souvent peu visibles car les conflits sont récurrents. Force est de constater que l'abondance d'assistance prolonge aussi la durée des conflits et/ou en augmente la violence. Les belligérants séquestrent la population et saisissent ce que cette dernière a reçu comme assistance. A Luntukulu les vivres distribués aux sinistrés ont été partagés avec les Raiya Mutomboki, un groupe armé actif dans le milieu. Les troupes belligérantes se sentent ravitaillées, à tel point que l'on a pu constater une relation cyclique entre les troubles et l'aide qui s'entre-alimentent. Les belligérants se sentent aussi validés car ils sont contactés lors des interventions humanitaires dans leurs zones. Parmi les contacts qu'il faut prendre dans les milieux, il y a toujours en premier lieu l'autorité militaire (ou rebelle,) avant l'autorité civile et les autres leaders. Parfois celle-ci oblige de participer à toutes les rencontres pour savoir de quoi il s'agit. Le groupe armé devient alors "partenaire" et par ce fait, un acteur humanitaire clef avec des responsabilités convenues. Il s'arroge le droit de garantir que l'assistance est faite en toute impartialité et sans intérêt politique, militaire ou stratégique. L'humanitaire devient ainsi "soumis" aux belligérants. Si pour le gouvernement il faut laisser l'aide arriver pour faire bonne figure tout en s'en assurant un contrôle total, pour les groupes armés l'aide est une ressource considérable pour leur mouvement. Les uns et les autres exigent, ou sollicitent, dans des zones reculées, qu'ils soient parmi les bénéficiaires, et parfois c'est à eux de gérer les contentieux. Impossible de connaître leur comportement après le départ des humanitaires, car même pendant les évaluations post- interventions, les bénéficiaires préfèrent ne rien en dire ou minimiser les cas pour ne pas s'attirer les foudres des personnes armées et/ou des autorités locales. Les belligérants ne trouvent parfois pas d'autres raisons pour entretenir les hostilités que celle de pouvoir ainsi

gérer l'aide humanitaire. Il est arrivé qu'ils soient capables d'occasionner des drames afin de susciter une nouvelle aide d'urgence.

2) La limite des moyens d'ADE : ADE ne dispose pas de moyens illimités. Il arrive trop souvent que les besoins soient au-dessus de ses capacités d'action bien qu'elle soit déjà engagée dans le processus. Par exemple pour l'intervention à Sange dans la plaine de la Ruzizi, ADE ne disposait des kits que pour 1000 ménages, alors qu'il y avait bien plus de sinistrés que ça.

3) La concurrence déloyale avec les produits locaux : Les allocations fournies dans les actions humanitaires sont des produits importés. ADE distribue les vivres qui lui sont offerts par le PAM. Le PAM amène des céréales et de l'huile en provenance des Etats-Unis alors qu'il est possible de soutenir les populations locales pour en produire sur place ou en chercher dans les marchés périphériques pour qu'il y ait des retombés économiques dans la communauté. A titre d'exemple, un sac de 100 kg d'haricots produits au Kivu se vend à 60\$ sur les marchés locaux. Le même sac de 100kg acheté par le PAM aux USA et envoyé au Kivu revient à 150\$. Le comble, c'est qu'un bénéficiaire qui l'a reçu gratuitement par l'AH peut le revendre sur place pour le prix dérisoire de 30\$, aux préjudices des producteurs et commerçants locaux.

Pour le cas de foire il faut aussi signaler qu'il y a hausse excessive des prix qui ne permet pas du tout aux bénéficiaires. Pendant les foires les bénéficiaires reçoivent un coupon valeur d'une certaine somme (75 \$) mais les biens qu'ils reçoivent peuvent équivaloir à presque le 2/3 des prix du marché. Ce sont les commerçants qui sont les plus favorisés que les bénéficiaires. Après la foire les commerçants locaux ont du mal à écouler leurs produits car il y a des marchés pirates formés pour revendre les produits achetés dans la foire.

4) La désinformation et mésinformation de la communauté bénéficiaire : Les missions d'informations ne parviennent pas à atteindre efficacement les bénéficiaires et souvent ces derniers sont mal informés sur l'aide et sa nature. Naissent alors des spéculations et des fausses alertes sur les fraudes ou détournement. Comme beaucoup d'autres ONG, ADE oublie souvent que les populations ne sont pas francophones et doit investir dans la communication en swahili et langues locales. Parfois la population ne se sent pas du tout concernée par l'assistance et ainsi fait une mauvaise gestion des biens reçus croyant nuire à l'ONG.

5) L'inadéquation des produits fournis : ADE arrive sur terrain avec des dons préconçus bien que l'évaluation de besoins ait été faite. En effet, elle ne peut distribuer que ce

qu'elle a reçu des bailleurs. Les évaluations servent généralement à valider sa proposition. Les échanges lors des évaluations des besoins cherchent plutôt persuader les sinistrés à accepter telle ou telle assistance et non à savoir de quoi ont-ils vraiment besoins. L'intervention est bien motivée par les intervenants au point que les sinistrés se trouvent dans l'obligation d'avaliser l'assistance car ils n'ont pas d'autres choix. Ils se disent en plus que ce dont ils n'auront pas réellement besoin sera revendu au marché et rapportera de l'argent qui aidera à combler leur vraie carence. Ainsi pendant les distributions de vivres, il est arrivé de distribuer des graines de maïs à une population qui ne dispose pas de moulin pour moudre le maïs et en faire de la farine à moins de 50km. Les graines ont été vendues à vil prix sur le site de distribution au regard impuissant des agents d'ADE & du PAM. Et dire, ici encore, que ces maïs sont venus des Etats-Unis d'Amérique où ils ont été acheté au prix du marché pour ne rien coûter dans les villages du Sud-Kivu, alors que nos paysans peuvent produire aussi le maïs, ce qui valoriserait en plus l'agriculture locale.

6) Les aides régulières : Le chronogramme du PAM propose une ration alimentaire qui peut aller à jusqu'à 6 mois, avec des distributions multiples. La tranche de la population qui est concernée abandonne dès lors les travaux champêtres et autres en attendant le jour de distribution. Il est clair qu'à la suspension de l'assistance, la population n'aura plus à manger car elle n'a pas été éduquée à produire.

7) L'inconvenance des normes humanitaires : Dans des zones sous contrôle de forces négatives ou incontrôlées, on ne peut pas leur refuser d'accéder aux sites. D'ailleurs on ne parvient pas à différencier la population civile des personnes armées car elles n'ont pas de tenues militaires proprement-dites. Il arrive qu'ils s'infiltreront même parmi les bénéficiaires. Lors de l'identification, il n'est pas facile de différencier une famille militaire d'une famille civile et refuser l'identification à une femme d'un officier des insurgés pourraient mettre tout le processus en péril. Dans des circonstances où les agitateurs ne sont pas bénéficiaires, ils pillent les kits des bénéficiaires ou obligent chaque bénéficiaire de leur déposer une certaine quantité. Le « *do no harm* » est ainsi piétiné dans le processus.

8) Le retard dans l'octroi de l'aide : Comme dit ci-haut, ADE n'a pas de fonds propres pour faire arriver l'aide au moment opportun sur le site approprié. Elle est un intermédiaire entre bailleurs de fonds et bénéficiaires et donc ne peut pas décider de l'octroi de l'aide. Les projets sont proposés aux bailleurs et il faut attendre leurs réponses. ADE n'a pas les

kits nécessaires dans ses dépôts pour parer à toute éventualité. Le processus pour entamer une assistance dans un milieu reste long et c'est souvent au détriment de la population. Il faut avoir l'aval du bailleur des fonds pour une nouvelle affectation et recevoir les différentes autorisations de la coordination et des clusters avant de débiter l'intervention.

9) L'institutionnalisation des CHB : Les CHB sont normalement des structures ad hoc mises sur pied par les acteurs dans une crise déclarée. Les membres sont souvent les sinistrés, les autorités locales et autres leaders du milieu. Ils servent à faciliter l'accès de l'aide à toutes les couches de la population. Dans plusieurs milieux, les CHB sont devenus des structures permanentes et ils biaisent les données pour abuser de l'aide et se faire une notoriété dans le milieu. Le cas le plus criant est celui de Luntukulu où le CHB est déjà institutionnalisé et fait des contacts pour assister les sinistrés. Ses membres se retrouvent être concernés par tous les cas de sinistres, et pour les déplacés et pour les résidents. Bien qu'ils soient constitués de volontaires, ces derniers devraient être motivés mais ADE ne leur donne rien en échange de leurs services alors que d'autres ONG leur proposent un per diem. Ceci peut provoquer un faible engagement de leur part, jusqu'à parfois biaiser les données et les informations.

10) La professionnalisation de l'humanitaire: C'est un paradoxe. ADE et tous les acteurs humanitaires, tant les agences de l'ONU et ONG internationales vivent de l'aide humanitaire. C'est en mobilisant plus de fonds pour intervenir dans une crise que l'organisation parvient à un équilibre budgétaire qui ne pourrait être atteint sans l'apport des importants volumes d'aide qu'elle gère à cette occasion. L'aide n'est donc pas du tout désintéressée, bien qu'ADE se dise être sans but lucratif. En effet, la cinquantaine des personnes qui sont agents d'ADE seraient restées chômeurs s'il n'y avait pas d'intervention humanitaire au Sud-Kivu, et donc s'il n'y avait pas de crise, dans un pays où l'Etat n'offre pas d'emploi. Ainsi, les bénéficiaires se demandent qui aide qui. Nous pouvons signaler ici la bureaucratie et la lourde logistique qui ne sont pas à négliger. Plus de 30% des budgets qui sont soumis pour apporter une assistance à une communauté impute des postes budgétaires tels que l'achat de l'équipement (bureautique, charroie automobile), le personnel, le fonctionnement,... au détriment des personnes à assister.

11) Le mécontentement de la population : On ne peut pas passer sous silence le mécontentement des habitants qui se savent plus pauvres que les déplacés et qui se voient refusés l'assistance car ils sont habitants. L'après distribution peut entraîner des conflits entre les

déplacés et les ménages d'accueil et causer même une inhospitalité. Lors de l'intervention auprès des sinistrés des massacres de Mutarule dans la plaine de la Ruzizi, nous avons été obligés, d'assister, non seulement les déplacés de Mutarule à Sange mais aussi les familles d'accueil et les retournés de Mutarule sans que cela ne soit prévu au début. Il est souvent prévu de prendre 10% de la population locale mais les réalités ne sont pas transposables d'un milieu à un autre. La préoccupation de ces derniers était de savoir s'ils avaient mal fait de retourner dans leur localité pour ne pas recevoir de l'aide.

5.3. Comment partir de l'aide humanitaire vers l'autonomisation des bénéficiaires ?

Il importe de partir de l'Aide humanitaire vers l'aide au développement pour faire une action complète et durable. Si l'aide humanitaire vise à sauver des vies, à atténuer les souffrances et à préserver la dignité humaine pendant et après les situations d'urgence, par contre, l'aide au développement répond à des problèmes structurels persistants qui entravent le développement économique, institutionnel et social de la communauté.

Tableau N°27 : Lien entre Aide humanitaire et Aide au Développement

	Aide humanitaire	Aide au développement
Durées	Priorités et programmes à court terme	Priorités et programmes à long terme
Lieu d'interventions	Zones sinistrées	Pays en développement et communautés pauvres et vulnérables
En réponse à	un incident ou un événement	Des problèmes systémiques
Objectif	sauver des vies dans l'immédiat	Développement économique, social et politique

Sources : Coalition Humanitaire

Bien que l'aide au développement existe indépendamment de l'aide humanitaire, elle fait aussi partie du cycle de secours pendant les catastrophes.

Il faut fournir une aide humanitaire à court terme, entre autres des vivres, de l'eau, des abris temporaires et des services de santé. Une fois que la situation de la zone sinistrée est stabilisée, les activités d'urgence cèdent la place à celles de la reconstruction du tissu socioéconomique et donc de développement pour un rétablissement à long terme.

Les activités d'aide viseront alors à renforcer l'autosuffisance du pays. Elles peuvent comprendre le renforcement des capacités du gouvernement, un appui psychosocial continu, la

reconstruction des infrastructures, la prestation des programmes qui appuient le développement économique, le renforcement des capacités des organisations locales à participer au processus...

Les besoins les plus pressants des populations sinistrées du Sud-Kivu sont la fourniture en vivres et en articles ménagers essentiels. Pour que l'assistance arrive à répondre de façon durable et permanente à cette pénurie, il faut appréhender le problème de fond : ne plus distribuer de vivres aux populations, mais leur permettre d'en produire elles-mêmes. Il faut que les populations produisent leur nourriture par elles-mêmes et qu'elles aient les moyens adéquats pour se procurer des AME et améliorer leur habitat.

5.4. Recommandations à toutes les parties prenantes

Les présentes recommandations proposent des innovations qu'il importe d'intégrer dans les actions humanitaires. Plusieurs d'entre elles nous ont été proposées dans les focus groupes lors des discussions que nous avons eues avec les parties prenantes. Elles demandent du temps et des moyens mais restent incontournables pour arriver à l'autonomisation des bénéficiaires des actions humanitaires, tant celles faites par ADE que celles de toute la communauté humanitaire.

1. **Investir dans la production agropastorale et soutenir les moyens de subsistance:** Plusieurs zones du Sud-Kivu sont fertiles mais les techniques agropastorales pratiquées ne sont pas adéquates. Le programme d'Action Humanitaire d'ADE doit soutenir l'élevage et l'agriculture en disponibilisant des intrants agricoles de qualités (semences améliorées, outils aratoires appropriés) tout en pensant à la mécanisation là où elle est possible, ainsi qu'à la création de débouchés pour les produits agropastoraux. Dans ce contexte, il faut travailler avec des partenaires locaux qui seront en mesure de reproduire les techniques sur le long terme dans et avec la communauté.

2. **Améliorer les infrastructures :** Certaines zones très fertiles ne sont pas accessibles par manque d'infrastructures et ne présentent pas de conditions de vie digne à tel point qu'elles sont désertées par leurs habitants. Ceux-ci viennent alors s'entasser en ville où ils ne trouvent pas de travail, ne font rien et donc ne produisent rien. Pour riposter à cela, il faut plutôt augmenter l'aide au développement en soutenant la construction des infrastructures physiques (routes, réseaux de communication, écoles, centre de santé, etc.).

3. **Redéfinition des programmes de l'aide :** Le besoin en aide ne devrait pas être préconçu par le bailleur mais découler de la volonté des bénéficiaires et faire de sorte que cette assistance soutienne le bénéficiaire dans ses multiples besoins vitaux. Parfois, souvent même, il serait

préférable et bien plus efficace de disponibiliser de l'argent qui aiderait à produire les vivres et se procurer des non vivres que de distribuer des vivres et doter les gens d'articles ménagers essentiels qui seront toutefois revendus à des prix modiques au marché et déstabiliser en plus le marché et le commerce locaux.

4. **Investir dans la sécurisation et la lutte contre les catastrophes naturelles :** Il est important de se poser la question de savoir pourquoi cette crise est arrivée et comment nous pouvons empêcher que cela ne se reproduise. Les trois actions urgentes pour le développement seraient :

4.1. **Prévenir les catastrophes naturelles :** Plusieurs interventions sont conséquentes de catastrophes naturelles qui pourraient être évitées ou du moins dont on pourrait limiter les dégâts. Dans le cas de la catastrophe survenue dans la localité de Luvungi dans la plaine de la Ruzizi, c'est principalement le manque de coupe vents qui a renforcé l'ampleur des dégâts. Il importe de planter des arbres et conseiller sur les orientations que doivent prendre les maisons. Renforcer le pouvoir d'achat des habitants leur permettrait d'améliorer leur habitat pour que les catastrophes ne soient pas répétitives.

4.2. **Mettre fin à la présence des Groupes armés.** L'activisme des groupes armés est à la base de plusieurs mouvements de populations. Le gouvernement doit être plus ouvert et accéder à certaines revendications des groupes armés qui ne sont pas toujours injustifiées, et dont certaines sont d'ailleurs cautionnées par les acteurs politiques actifs dans le gouvernement. Le programme de démobilisation et réinsertion doit être pragmatique pour qu'il satisfasse aux desideratas des belligérants. Nombreux sont ceux qui se sont rendus, mais vivent mal dans des sites de regroupement et trouvent dès lors préférable de retourner faire leur loi dans la brousse. D'autres veulent être démobilisé mais le kit qui leur est proposé est insuffisant et par moment introuvable. Quant aux groupes armés de forces étrangères, ils devaient être traqués et boutés hors du pays au lieu de faire des jeux de ping-pong en les repousser à l'intérieur du pays ou d'un territoire à un autre.

4.3. **Résoudre les conflits interethniques.** Dans la plaine de la Ruzizi (territoire d'Uvira) et les hauts plateaux de Numbi (territoire de Kalehe) ce sont des conflits ethniques qui sont monnaie courante. Pour que ces populations se lancent dans le processus de développement, les ONG doivent appuyer le gouvernement à mettre fin aux zizanies qui sont particulièrement nombreuses dans ces milieux. La question de la nationalité doit être clarifiée, le pouvoir

coutumier doit mettre sur pied des infrastructures pour la cohabitation pacifique. Les rares initiatives qui ont eu lieu dans ces milieux sont des initiatives d'ONG et de la société civile, alors que le gouvernement semble leur tourner le dos. Il y a des années qu'aucune autorité légalement établie n'est plus fonctionnelle dans la plaine de la Ruzizi, le chef coutumier de la contrée est écarté par une frange de la population et vit à Bukavu sans vraiment exercer un pouvoir.

5. Développement des capacités des ONG locales: Il faut investir dans des projets visant à former des ONG locales dans toute la province pour leur permettre d'intervenir face aux menaces que rencontrent leurs communautés, comme la sécheresse, les conflits, la violence, et les inondations. Ces dernières doivent être dotées des compétences solides pour l'intervention en cas d'urgence, y compris les normes mondiales pour les interventions urgentes, les systèmes d'alerte rapide, la sensibilité aux conflits, la sensibilisation sur l'égalité entre hommes et femmes, le lobbying et la communication (utilisation des médias pour la promotion). Le renforcement des organisations locales et nationales par les organisations internationales, les coopérations et les agences onusiennes permet de contribuer au développement des capacités nationales et locales, ce qui est non seulement désirable mais nécessaire car la communauté pourra compter sur elles si le désengagement des ONGI advenait. Les acteurs locaux ont la facilité de tenir compte des us et coutumes pour la mise en place des actions humanitaires. Force est de constater que les ONGI se font passer comme des spécialistes en tout, ne laissant plus à faire à l'Etat et aux communautés. Ces pratiques sont à décourager. Certaines actions devraient être de l'apanage de l'état ou de la communauté, avec l'accompagnement des organisations humanitaires. Cette responsabilisation aurait comme conséquence l'émancipation progressive des organisations locales. Si cela est bien fait, les ONGI seraient moins surchargées et leur départ ne serait pas une réelle coupure des activités.

6. Implication totale du gouvernement dans les actions humanitaires : Le gouvernement de la RDC devrait cesser d'être observateur dans les actions qui sont faites sur son territoire. Bien qu'il ne doive pas refuser d'être aidé, il ne doit pas perdre de vue que prendre en charge les congolais est son premier devoir. Les intervenants tant nationaux qu'internationaux devraient alors recevoir une ligne de conduite selon les besoins inscrits dans son Document Stratégique pour la réduction de la pauvreté. Dans la mesure du possible, les actions humanitaires devraient servir de bases pour le développement et laisser la place aux acteurs locaux et nationaux.

7. **Repenser le processus de l'aide humanitaire** : La façon dont est mise en œuvre l'action humanitaire dans la province du Sud-Kivu est aussi sujette à des rectifications de manière que l'aide voulue et utile arrive au bon moment et aux bonnes personnes, et pour une période donnée avec mise en place de la phase post-aide. Pour cela il faut :

- 7.1. Alléger la lourdeur administrative et logistique des ONG,
- 7.2. Assurer la coordination non seulement dans le cadre humanitaire mais aussi dans le cadre de développement et faire en sorte que les bailleurs humanitaires s'associent avec ceux du développement pour assurer la réduction de la vulnérabilité des populations face aux risques futurs,
- 7.3. Permettre la participation de toutes les parties prenantes à tous le processus notamment dont la planification, le contrôle et l'évaluation des programmes,
- 7.4. Examiner continuellement la façon dont les actions peuvent promouvoir une potentielle réponse humanitaire future et, selon leurs ressources et compétences, aider au renforcement des compétences locales pour répondre aux situations d'urgence.

Conclusion

Les crises humanitaires engendrées par des violences humaines et des catastrophes naturelles ont plongé une bonne partie de la population sud-kivutienne dans des besoins humanitaires qui perdurent depuis plusieurs années. Pour y répondre la communauté humanitaire a soumis les sinistrés à un régime d'aide humanitaire dans lequel ils ne savent pas quitter à ce jour en rendant disponibles des milliers des dollars pour intervenir dans tous les domaines vitaux. Généralement ce sont les ONG qui accomplissent leurs missions selon le plan d'intervention qu'elles élaborent et qu'elles proposent au gouvernement qui l'admet sans se référer à son plan stratégique pour la réduction de la pauvreté et arriver à faire le lien entre urgences et développement.

Action d'Espoir est l'une des centaines d'organisations qui s'activent dans ce domaine en déployant des moyens tant humains, matériels que financiers pour arriver à sauver des vies. Ces moyens proviennent des mobilisations faites auprès des agences des nations unies, des coopérations bilatérales et des ONGI soucieuses de sauver des vies. Elle et ses partenaires financiers sont satisfaits du fait que les vies sont sauvées.

L'intérêt n'est malheureusement pas mis sur l'aspect durabilité des actions du fait que ne sont pas pris en considérations la lutte contre les causes mais plutôt les conséquences des crises. C'est ainsi que ni dans le domaine de sécurité alimentaire, ni dans celui des articles ménagers essentiels les populations ne s'affranchiraient pas de l'aide sans retomber dans la crise de départ, ou même aller plus bas.

Les bénéficiaires, qui généralement subissent l'action que n'y participent, se réjouissent d'être assistés car ils parviennent malgré eux à satisfaire certains besoins vitaux bien que c'est en retard. La satisfaction est pourtant éphémère car les mesures de durabilités ne sont pas au rendez-vous. Sans broncher, ils considèrent qu'ils ne peuvent pas refuser bien qu'ils voudraient bien être associés au processus pour mieux s'y impliquer et savoir dès le départ quelle sera la suite de cette assistance, afin de développer leur autonomisation et non rester les yeux rivés vers la communauté humanitaire.

Le gouvernement congolais de son côté ne parvient pas du tout à s'imprégner des activités des acteurs humanitaires faute de moyens propres mais aussi et surtout par manque d'une politique humanitaire cohérente.

*Les contraintes de l'aide humanitaire en période post-conflit sur l'autonomisation des bénéficiaires.
Cas des actions réalisées par Action d'Espoir dans la province du Sud-Kivu de 2013 à 2014*

Sans un lien clair et une bonne coordination entre l'aide humanitaire et l'aide au développement, les interventions resteront à court terme et le cycle des calamités restera toujours entrain de tourner. Il faut que les urgences soient renforcées par les activités de stabilité socio-économique dont le renforcement des capacités des acteurs locaux, la consolidation de la politique d'intervention du gouvernement congolais et l'utilisation des connaissances locales dans le processus. Ceci permettrait aux bénéficiaires de s'approprier les actions et profiter de façon durable de l'assistance qui leur est fournie. Tous les acteurs seraient alors satisfaits de voir que les vies sont sauvées et que les bénéficiaires sont en mesure de vivre sans assistance pour avoir profiter des acquis de cette dernière.

Bibliographie

Ouvrages, articles et Rapports

1. Action d'Espoir : Rapports annuels (2013 et 2014)
2. Action d'Espoir : Rapports finaux de mises en œuvre des projets
3. Andrea Binder, Véronique de Geoffroy, Bonaventure Sokpoh : « *Evaluation de l'approche cluster phase 2, Etude pays RD Congo* », IASC (Inter-Agency Standing Committee) : Avril 2010, 98P
4. FICR, « *Faim, catastrophes, espoir : Repenser l'action humanitaire en Afrique* », FICR 2009, 22p
5. Jean-Louis Loubet del Bayle, « *Initiation aux méthodes des sciences sociales* » Paris - Montréal : L'Harmattan, Éditeur, 2000, 272 pp.
6. Michael Schloms, « *Le dilemme inévitable de l'action humanitaire* », *Cultures & Conflits* 60 | 2005, P 82-102.
7. OXFAM, « *Pour moi mais sans moi, c'est contre moi* ». Juillet 2012, 12p
8. Philippe Reymond, Jonas Margot & Antoine Margot – SIE, « *Les limites de l'aide humanitaire* », Lausanne, 2006-2007, 59 pages
9. Tulane University's Disaster « *Evaluation de l'aide humanitaire en Haïti sous l'angle de la résilience* ». Tulane University, 2011, 47p
10. William Barnes, « *Kivu : l'enlèvement dans la violence* », in *Conjoncture* 123-136, 14p

Bulletins et périodiques

11. OCHA, Bulletins Humanitaires Provincial, 2013 en revue, 2014 en revue, mars 2013, Novembre 2013, Aout 2014, Avril 2014, Juin 2014, Juillet 2014,
12. Fiche-info ECHO – République démocratique du Congo –Septembre 2014
13. OCHA, Bulletins d'Information Humanitaire, N°9 de mars 2014, N°13 d'avril 2014, N°21 et 22 de juin 2014

Mémoire

14. LOROUX BI Trazié Gabriel Stéphane, « *les contraintes de l'action humanitaire dans les situations de conflits armés : cas de la cote d'Ivoire* » Mémoire de fin de cycle présenté pour l'obtention du diplôme d'études Supérieures Spécialisées en droit de l'homme. Université de Cocody Côte d'Ivoire, Année 2006-2007

Documents électroniques

1. <http://www.oxfam.org/fr/pays/republique-democratique-du-congo> consulté le 3 mars 2014
2. <http://coalitionhumanitaire.ca/portail-dinfos/fiches-sommaire/quest-ce-quune-crise-humanitaire> consulté le 13 mai 2014
3. <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-humanitaire-d-urgence/les-acteurs-humanitaires-francais/l-etat/article/les-composantes-de-l-action>
4. [https://docs.unocha.org/.../The Four Pillars of Humanitarian Reform](https://docs.unocha.org/.../The_Four_Pillars_of_Humanitarian_Reform) consulté le 14 avril 2014
5. http://www.lemonde.fr/afrique/article/2010/06/11/pour-l-onu-la-rdc-vit-l-une-des-pires-crisis-humanitaires-du-monde_1371402_3212.html consulté le 13 septembre 2013
6. <http://radiookapi.net/actualite/2014/07/16/massacre-de-mutarule-des-elus-du-sud-kivu-rencontrent-des-acteurs-politiques-civils/> visité le 20 juillet 2014

Annexes

Les cartes

Carte N°1: La province du Sud-Kivu en RDC



Carte N°2: La province du Sud-Kivu et ses territoires



Source : www.wikipedia.org

Questionnaire d'enquête

Pour mener notre étude, nous sommes servis des principales questions suivantes. Les réponses ont été nourries des commentaires diverses.

- 1. Qu'est-ce qui est à la base des crises humanitaires ?**
 - a. Guerre
 - b. Conflits intercommunautaires
 - c. Carastrophes naturelles
 - d. Epidemies
- 2. L'AH est-elle importante pour votre communauté ?**
 - a. D'accord
 - b. Ni en 'accord ni en désaccord
 - c. Pas d'accord
- 3. L'AH arrive-t-elle au moment opportun dans votre communauté ?**
 - a. D'accord
 - b. Ni en accord ni en désaccord
 - c. Pas d'accord
- 4. Depuis quand recevez-vous l'AH ?**
 - a. Moins d'une année
 - b. Entre 1 & 2 ans
 - c. Entre 2 & 5 ans
 - d. Entre 5 & 10 ans
 - e. Plus de 10 ans
- 5. Combien de fois avez-vous reçu l'AH?**
 - a. Une fois
 - b. Deux à trois fois
 - c. Quatre à Cinq fois
 - d. Plus de Cinq fois
- 6. L'AH a-t-elle un impact durable pour votre communauté ?**
 - a. D'accord
 - b. Ni en accord ni en désaccord
 - c. Pas d'accord
- 7. La communauté a-t-elle toujours besoin de l'AH?**
 - a. D'accord
 - b. Ni en accord ni en désaccord
 - c. Pas d'accord
- 8. Le choix des bénéficiaires est-il conventionnel et accepté par tous ?**
 - a. D'accord
 - b. Ni en accord ni en désaccord
 - c. Pas d'accord
- 9. Les intrants donnés sont-ils ceux dont la communauté a besoin ?**
 - a. D'accord
 - b. Ni en accord ni en désaccord
 - c. Pas d'accord
- 10. Les intrants sont-ils de bonne qualité ?**
 - a. D'accord
 - b. Ni en accord ni en désaccord
 - c. Pas d'accord
- 11. Les intrants sont-ils de quantité suffisante ?**
 - a. D'accord
 - b. Ni en accord ni en désaccord
 - c. Pas d'accord
- 12. Comment est la collaboration entre les parties prenantes ?**
 - a. Bonne
 - b. Ni bonne ni mauvaise
 - c. Pas bonne
- 13. Les bénéficiaires sont-ils satisfaits de l'exécution des tâches par les humanitaires ?**
 - a. D'accord
 - b. Ni en accord ni en désaccord
 - c. Pas d'accord
- 14. L'AH permet-t-elle l'autonomisation des bénéficiaires?**
 - a. D'accord
 - b. Ni en accord ni en désaccord
 - c. Pas d'accord
- 15. L'AH a-t-elle des effets néfastes sur les bénéficiaires ?**
 - a. D'accord
 - b. Ni en accord ni en désaccord
 - c. Pas d'accord